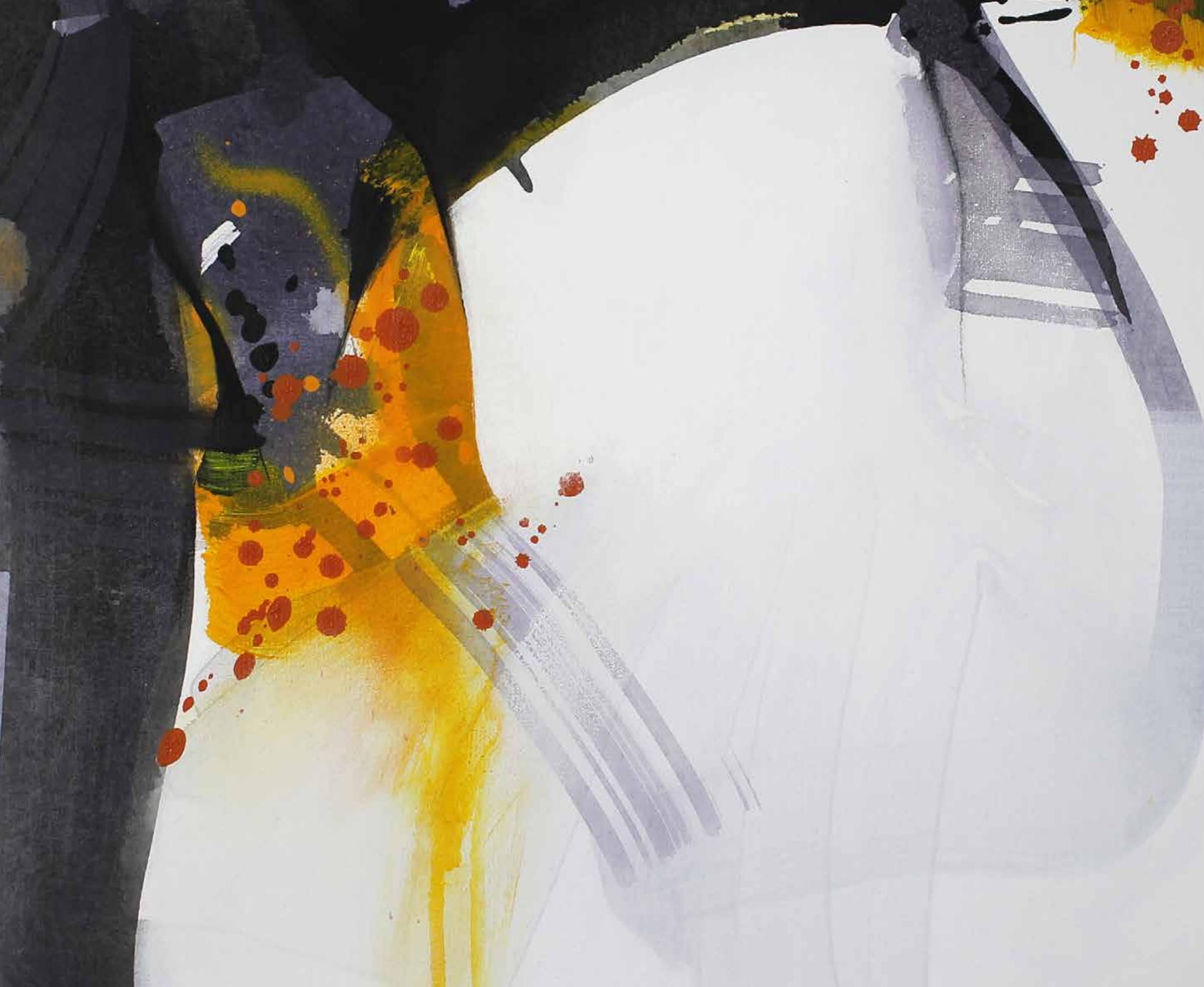


RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2020/2022



“

...Partant de la sollicitude dont Nous entourons la famille de l'enseignement et compte tenu de son rôle essentiel dans la réalisation de la réforme escomptée, Nous avons décidé de créer une Fondation des Œuvres Sociales de la famille de l'enseignement. Cette institution qui portera le nom de Notre Majesté et qui s'appellera ainsi «Fondation Mohammed VI des Œuvres Sociales des Enseignants», profitera à quelques 250.000 membres de cette famille chère à Notre Majesté, et aux membres de leurs familles.

Elle leur assurera les services sociaux dont ils auront besoin dans les domaines de l'habitat, de la santé, des loisirs, de l'assurance et de la retraite complémentaire.

”

Extrait du discours du Trône du 30 juillet 2000

Sommaire

| | |
|----------------------------------|----|
| MOT DU PRÉSIDENT | 6 |
| LA FONDATION MOHAMMED VI | 9 |
| Fondement et valeurs | 10 |
| Comité Directeur | 12 |
| Dates institutionnelles clés | 14 |
| Faits marquants 2020-2022 | 16 |
| LES ADHÉRENTS DE LA FONDATION | 19 |
| LES RÉALISATIONS | 27 |
| Logement et financement bancaire | 28 |
| Prévoyance santé | 35 |
| Éducation, Formation et Culture | 48 |
| Sports, Loisirs et Voyages | 65 |
| LE BILAN FINANCIER | 79 |

“ Nous remercions l'artiste Abdelhadi MOURID de nous avoir autorisés à exploiter ses œuvres dans le présent rapport. ”



MOT DU PRÉSIDENT

“

Cette année, la Fondation célèbre son 22e anniversaire en tant qu'institution publique à but non lucratif œuvrant au service de la famille de l'Éducation-Formation marocaine.

Depuis sa création en 2003, ses hommes et ses femmes ont constamment travaillé pour améliorer les conditions de vie et de travail de la famille de l'enseignement avec comme valeurs phares la confiance et la solidarité.

Grâce à son plan d'action décennal 2018-2028, la Fondation a donné un nouveau souffle aux prestations et services déployés dans différents domaines d'activité (santé, aide au financement, éducation-formation et culture, estivage, voyages et sports...).

En 2020, malgré les défis posés par la pandémie de la COVID-19, la Fondation a pu assurer la continuité de ses services en mettant en place des mesures telles que la dématérialisation de certains services, l'adoption du bureau d'ordre digital et d'autres initiatives visant à répondre aux besoins émergents de ses adhérents.

La Fondation a poursuivi ses efforts en 2021, en renforçant les prestations offertes. Elle a lancé la deuxième édition du programme Nafida et a procédé à l'ouverture de nouveaux complexes touristiques à El Jadida, à Ifrane et à Agadir. La promulgation de la loi n° 79.17 a élargi son champs d'intervention, l'habilitant à créer des structures médicales et à fournir des soins à sa population grâce à la création d'une filiale dédiée.

La loi 79.17 a également élargi la possibilité d'adhésion à la Fondation des personnels relevant du secteur de l'enseignement privé. Dans ce sens, dès le début de 2022, des conventions-cadres ont été signées avec les fédérations représentant les établissements d'enseignement privé. Ces accords constituent une porte d'entrée permettant aux groupements, d'enseignement privé d'adhérer à la Fondation, ouvrant ainsi la voie à leurs personnels pour bénéficier de ses prestations sociales. D'autres chantiers ont été concrétisés durant cette année, dont notamment le programme de financement "Yassir".

Laboutissement de l'ensemble de ces chantiers a été rendu possible grâce aux collaborateurs de la Fondation, que je tiens à saluer pour leur engagement et leur professionnalisme infaillibles au service de la satisfaction « Adhérent ».

Pour conclure ce mot, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous les partenaires de la Fondation, dont la contribution remarquable a joué un rôle essentiel dans la concrétisation de nos orientations stratégiques. J'adresse également mes remerciements aux membres du Comité Directeur, qui entament leur deuxième mandat, pour leur implication et leur soutien constants.

”

*Sidi Youssef EL BAKKALI
Président de la Fondation*



LA FONDATION
MOHAMMED VI

FONDEMENT

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation est une institution publique stratégique à but non lucratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle déploie son activité, à vocation sociale, sous la présidence d'honneur de S.M. le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

Crée par la loi n° 73.00, dans le cadre de la réforme du secteur de l'éducation nationale, la Fondation a pour mission le développement humain, social et culturel de la famille de l'enseignement.

Les prestations de la Fondation se présentent sous forme de mécanismes d'aides financières et/ou d'investissements directs permettant :

- ▶ le financement du logement principal ;
- ▶ l'accès aux soins médicaux ;
- ▶ la promotion de l'éducation, de la formation et de la culture ;
- ▶ la réalisation et l'animation d'équipements socio-culturels, sportifs et touristiques ;
- ▶ l'accès aux voyages.

VALEURS

Égalité des chances

Tous les adhérents de la Fondation bénéficient des mêmes droits et sont soumis aux mêmes obligations devant l'accès aux prestations, abstraction faite de leur fonction, grade ou position géographique.

Liberté de choix

de la (des) prestation (s), du (des) prestataire (s), et du lieu géographique du service.

Professionnalisme

en privilégiant le faire-faire et en déléguant la gestion des prestations aux professionnels dans des domaines de compétence variés.

Transparence

dans la gestion des services, les contrôles financiers, l'accès à l'information et aux prestations.

Confiance

fondée sur la responsabilité, la priorité de l'action et le feedback permanent.

Solidarité

matérialisée par la priorité accordée aux plus nécessiteux.

COMITÉ DIRECTEUR

La Fondation est administrée par un Comité Directeur tripartite, qui valide ses choix stratégiques.

Ce comité est désigné pour un mandat de 4 ans, renouvelable une seule fois. Il compte, outre le Président de la Fondation, 21 membres au plus, répartis comme suit :

- ▶ 7 représentants des administrations concernées par les missions de la Fondation ;
- ▶ 7 représentants des organisations syndicales les plus représentatives des adhérents ;
- ▶ 7 personnalités représentant les secteurs financier, économique et social.



Sidi Youssef EL BAKKALI
Président

REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES



Abdelkrim MEZIANE BELFIKH
Secrétaire Général du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale



Abdeslam BENABBOU
Adjoint du Directeur du Budget - Secteur des Finances



Mohamed KHALFAOUI
Secrétaire Général du Secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



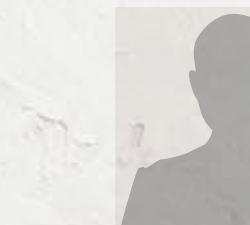
Mohamed SEBBAQ
Directeur des ressources humaines au Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences



Mohammed FAOUZI
Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur



Youssef BELQASMI
Secrétaire Général du Secteur de l'Éducation Nationale



Représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS



Abdennacer NAANAA
Membre du bureau national du Syndicat National de l'Éducation (SNE), affilié à la Confédération Démocratique du Travail



Ahmed SBAI
Membre du bureau national de la Fédération Nationale de l'Enseignement



Hamid BENCHEIKH
Premier Adjoint du Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Fonctionnaires de l'Enseignement (UNTM)



Miloud MOASSID
Secrétaire Général de la Fédération Nationale de l'Enseignement (UMT)



Mohamed Jamal Eddine SEBBANI
Secrétaire Général du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SENSUP)



Sadek RGHOUI
Secrétaire Général du Syndicat National de l'Enseignement (FDT)



Youssef ALLAKOUCHE
Secrétaire Général de la Fédération Indépendante de l'Enseignement (UGTM)

REPRÉSENTANTS DES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUE & FINANCIER



Ali GHANNAM
Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental



Bachir BADDOU
Directeur Général de la FMSAR



Mohammed BERRADA
Ancien Ministre des Finances/ Professeur Chercheur et Président de l'Association "OUM KELTOUM"



Najia Hajaj HASSOUNI
Vice-Présidente aux Affaires Académiques Université Mohammed VI des Sciences de la Santé



Noureddine BOUTAYEB
Président de la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préScolaire



Noureddine Charkani EL HASSANI
Ancien Président du Directoire de Wafa Immobilier



Rahma BOURQUIA
Directrice de l'Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

DATES INSTITUTIONNELLES CLÉS



FAITS MARQUANTS 2020 - 2022





LES ADHÉRENTS
DE LA FONDATION

LES ADHÉRENTS DE LA FONDATION

L'adhésion à la Fondation est ouverte aux personnels de l'Éducation-Formation, actifs ou retraités, relevant des secteurs public et privé. A fin 2022, 100% des adhérents sont issus du secteur public. Enseignants, administrateurs et retraités bénéficient, ainsi que les membres de leurs familles, des prestations mises à leur disposition par la Fondation. Ils représentent plus de 50% des fonctionnaires civils de l'Etat.

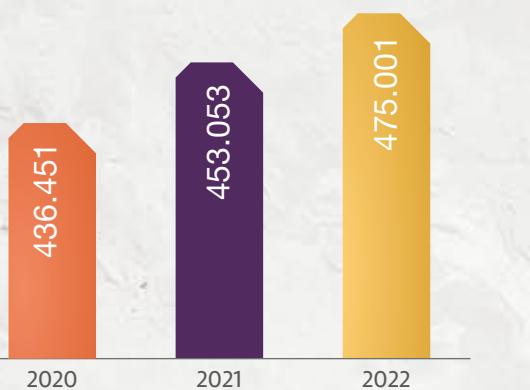
EFFECTIF

Le nombre des adhérents de la Fondation a augmenté de 8.8 % entre 2020 et 2022, passant de **436.451** à **475.001** membres.

Cette hausse est due principalement :

- à la vague de recrutement parmi les fonctionnaires de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle; soit **3.724** nouvelles recrues ;
- à la réadhésion de **11.502** fonctionnaires en âge de retraite. Le nombre des adhérents retraités est passé de **109.389** en 2020 à **120.891** en 2021, soit une hausse de **10.51%**.

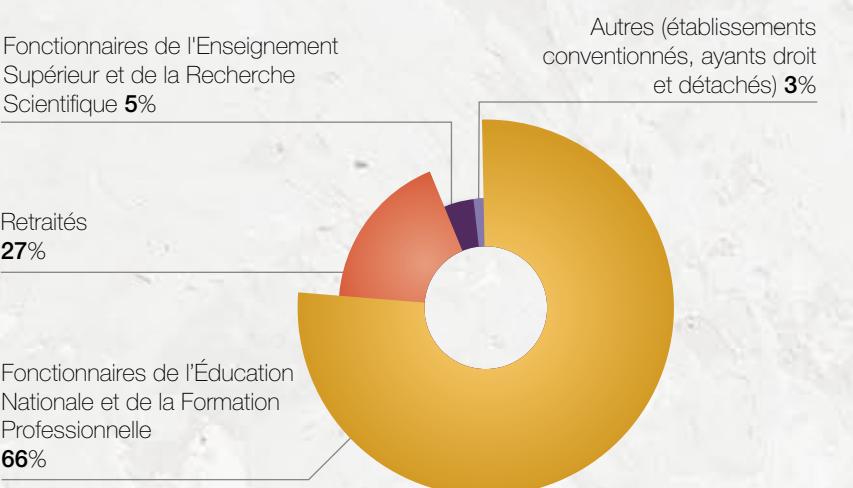
Effectif des adhérents (2020 - 2021 - 2022)



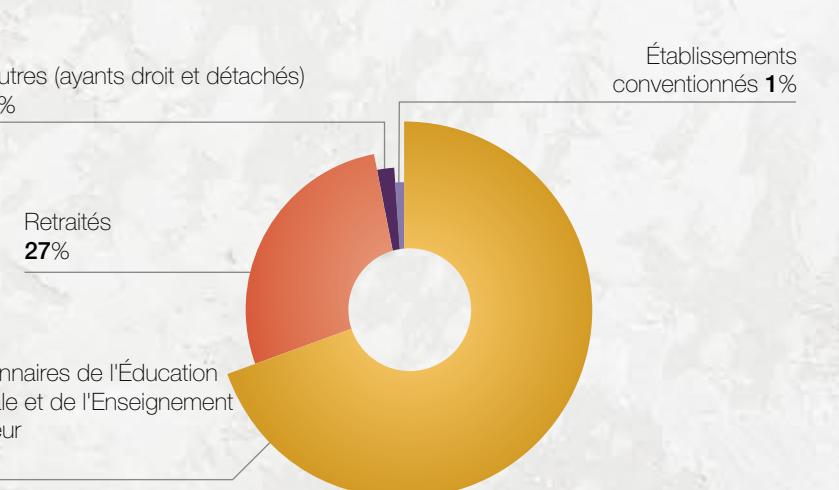
RÉPARTITION PAR GENRE



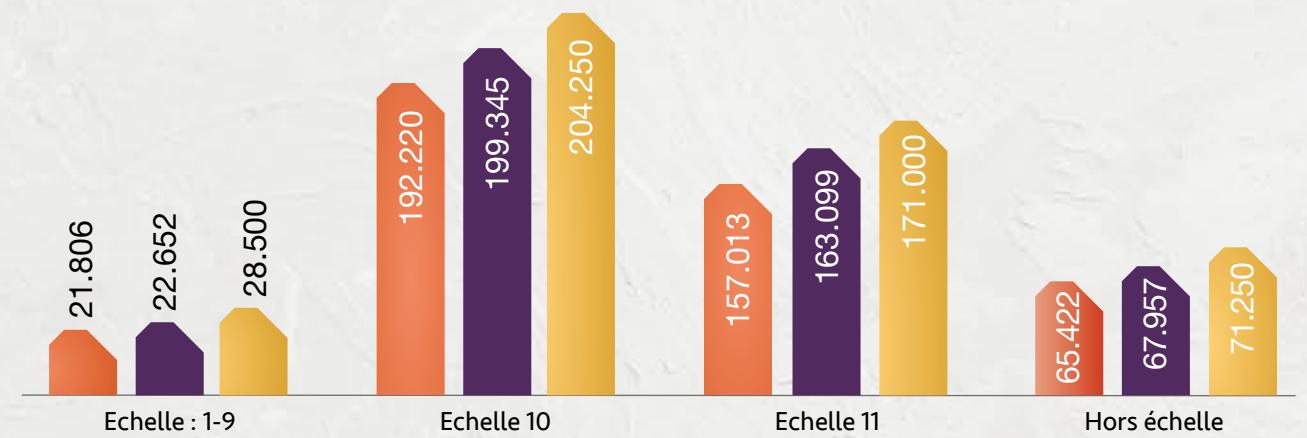
RÉPARTITION PAR STATUT (2021)



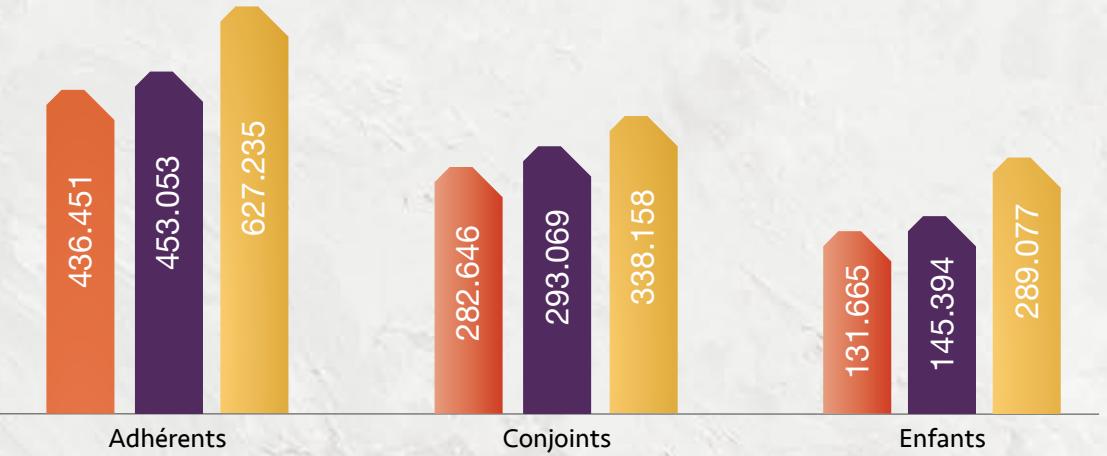
RÉPARTITION PAR STATUT (2022)



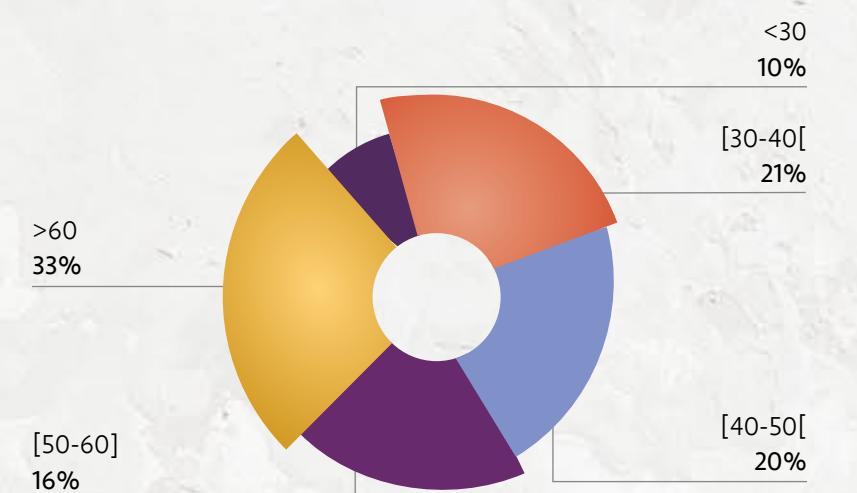
RÉPARTITION PAR ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION



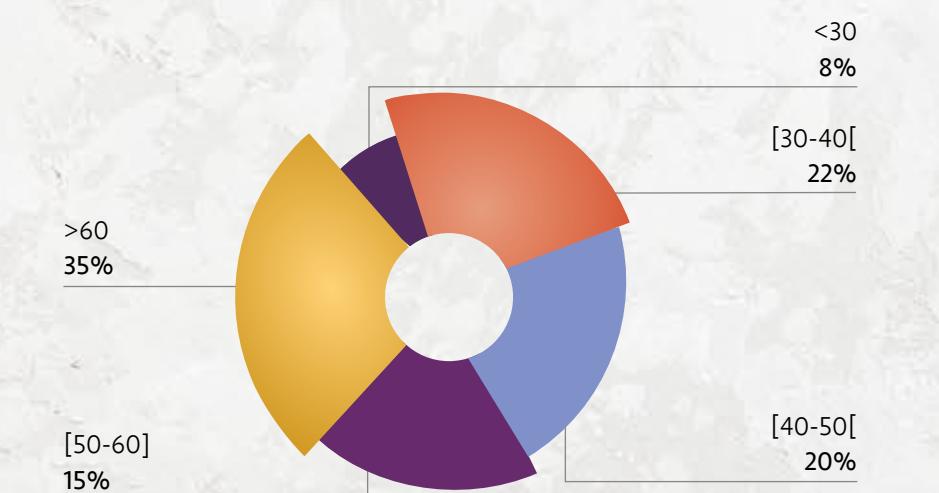
RÉPARTITION SELON LA SITUATION FAMILIALE



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE (2021)



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE (2022)



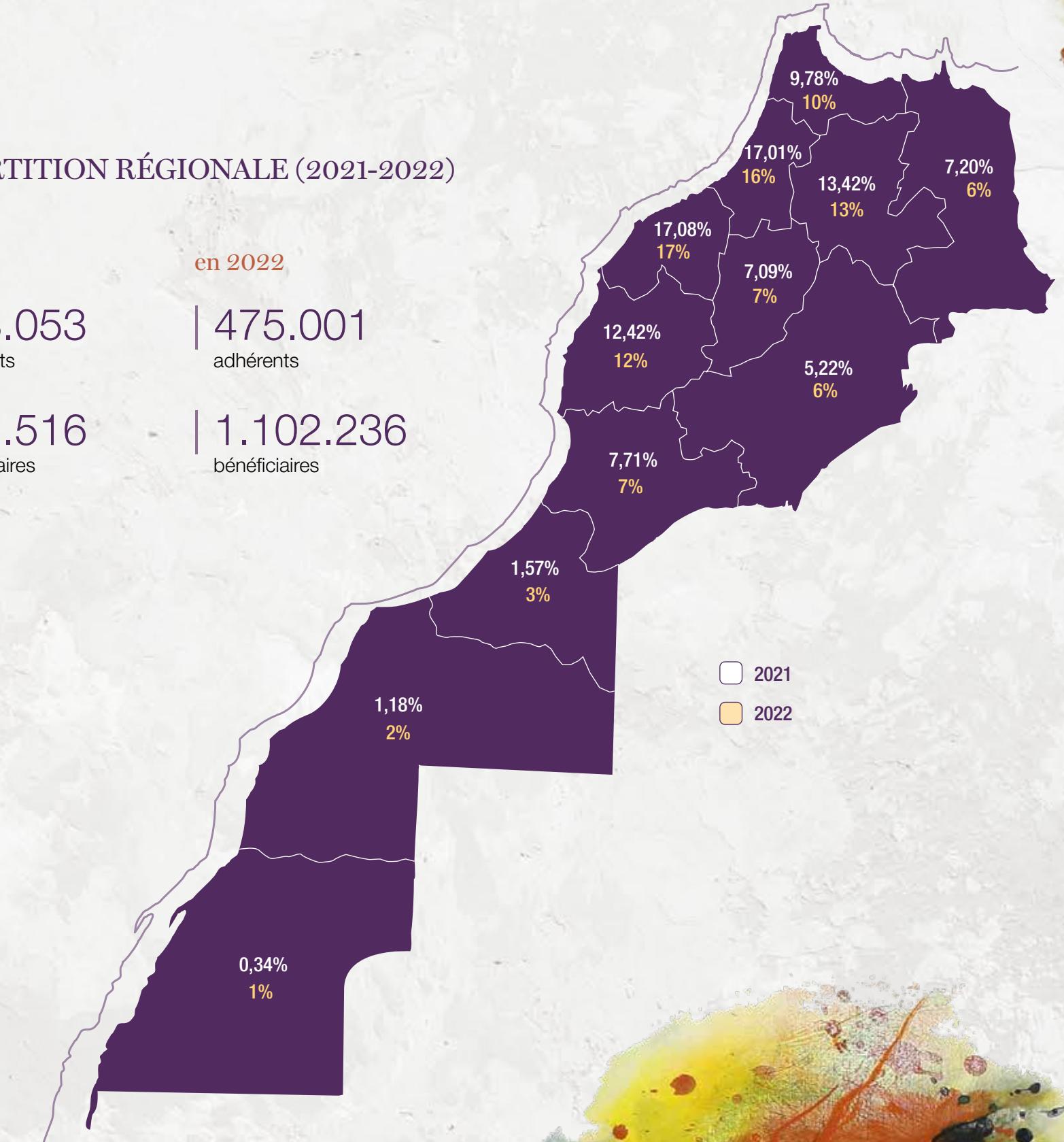
RÉPARTITION RÉGIONALE

| Régions | Nbre d'adhérents | | |
|---------------------------|------------------|----------------|----------------|
| | 2020 | 2021 | 2022 |
| Casablanca-Settat | 74.554 | 77.381 | 80.750 |
| Rabat-Salé-Kénitra | 74.171 | 76.979 | 76.000 |
| Fès-Meknès | 58.594 | 60.799 | 61.750 |
| Marrakech-Safi | 54.232 | 56.269 | 57.000 |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceïma | 42.718 | 44.308 | 47.500 |
| Souss-Massa | 33.627 | 34.930 | 33.250 |
| Oriental | 31.402 | 32.619 | 28.500 |
| Béni Mellal-Khénifra | 30.922 | 32.121 | 33.250 |
| Drâa-Tafilalet | 22.766 | 23.649 | 28.500 |
| Guelmim-Oued Noun | 6.847 | 7.112 | 14.250 |
| Laâyoune-Sakia El Hamra | 5.146 | 5.346 | 9.501 |
| Dakhla-Oued Ed-Dahab | 1.482 | 1.540 | 4.750 |
| TOTAL | 436.451 | 453.053 | 475.001 |

RÉPARTITION RÉGIONALE (2021-2022)

| | |
|-----------|---------|
| en 2021 | 453.053 |
| adhérents | |
| en 2022 | 475.001 |
| adhérents | |

| | |
|---------------|-----------|
| en 2021 | 891.516 |
| bénéficiaires | |
| en 2022 | 1.102.236 |
| bénéficiaires | |



The background of the image is a vibrant, abstract painting. It features a large, textured yellow circle in the upper right quadrant, with black lines radiating from its center. The lower half of the image is dominated by a dark, almost black, area with some lighter, textured patches. In the bottom right, there's a bright yellow and orange area with some black outlines. The overall style is expressive and modern.

LES RÉALISATIONS

2020-2021-2022

LOGEMENT ET FINANCEMENT BANCAIRE

PROGRAMME «IMTILAK»

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action décennal 2018-2028, la Fondation a remplacé l'ancien programme d'aide au logement « FOGALEF », par un autre dispositif répondant au mieux aux besoins des adhérents.

Il s'agit du programme «IMTILAK» qui a été lancé le 1^{er} septembre 2019 avec l'objectif d'atteindre une nouvelle tranche de **100.000** adhérents bénéficiaires à l'horizon 2028. Ce nouveau dispositif se démarque par la diversification des mécanismes de financement et la valorisation des montants des crédits subventionnés.

MÉCANISMES DU PROGRAMME “IMTILAK”

«IMTILAK» propose trois mécanismes de financement conventionnel et un mécanisme de financement participatif (Mourabaha).

| Plafond | | |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Financement conventionnel | Mécanisme 1 | Crédit subventionné de 2 points 300.000 DH |
| | | Crédit complémentaire En fonction de la capacité de remboursement |
| | Mécanisme 2 | Crédit totalement subventionné 150.000 DH |
| | | Crédit complémentaire En fonction de la capacité de remboursement |
| | Mécanisme 3 | Aide forfaitaire attribuée par la Fondation 40.000 DH |
| | | Crédit conventionné En fonction de la capacité de remboursement |
| Financement participatif (Mourabaha) | Mécanisme 4 | Aide forfaitaire attribuée par la Fondation 40.000 DH |
| | | Financement participatif conventionné En fonction de la capacité de remboursement |

“IMTILAK” EN CHIFFRES

Depuis son lancement en septembre 2019, le Programme Imtilak a enregistré un total de **29.084** bénéficiaires d'un prêt immobilier subventionné et/ou conventionné.

En 2022, le nombre de bénéficiaires a atteint **7.210** personnes, enregistrant ainsi une baisse de **26%** par rapport à 2021 (**9.767** bénéficiaires) et de **23%** par rapport à 2020 (**9.346** bénéficiaires).

Les crédits conventionnels représentent **74,56%** des financements attribués, contre **25,44%** pour le financement participatif «Mourabaha».

Le coût de la subvention de ces financements s'établit à **1.7** milliard de dirhams. Le montant total réglé à fin 2022, a atteint **387,32** millions de dirhams.

Quant au produit Fogalef, la Fondation continue d'honorer ses engagements financiers à l'égard des banques partenaires. Le coût total de la subvention des financements « Fogalef » s'établit à **3.8** milliards de dirhams. Le montant global réglé à fin 2022, se chiffre à **2.66** milliards de dirhams.

| | | Nombre de bénéficiaires | | | % de bénéficiaires | | | Montant des prêts (millions DH) | | |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------------|-------------|-------------|---------------------------------|-----------------|-----------------|
| | | 2020 | 2021 | 2022 | 2020 | 2021 | 2022 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Financement conventionnel | Mécanisme 1 | 3 663 | 3 732 | 2 549 | 39% | 38% | 35,35% | 1 060,85 | 1 084,17 | 740,64 |
| | Mécanisme 2 | 3 537 | 3 505 | 2 733 | 38% | 36% | 37,91% | 523,41 | 518,99 | 404,34 |
| | Mécanisme 3 | 79 | 106 | 94 | 1% | 1% | 1,30% | 24,78 | 34,09 | 27,45 |
| Financement participatif (Mourabaha) | Mécanisme 4 | 2 067 | 2 424 | 1 834 | 22% | 25% | 25,44% | 737,81 | 804,85 | 594,09 |
| TOTAL | | 9 346 | 9 767 | 7 210 | 100% | 100% | 100% | 2 346,86 | 2 442,10 | 1 766,53 |

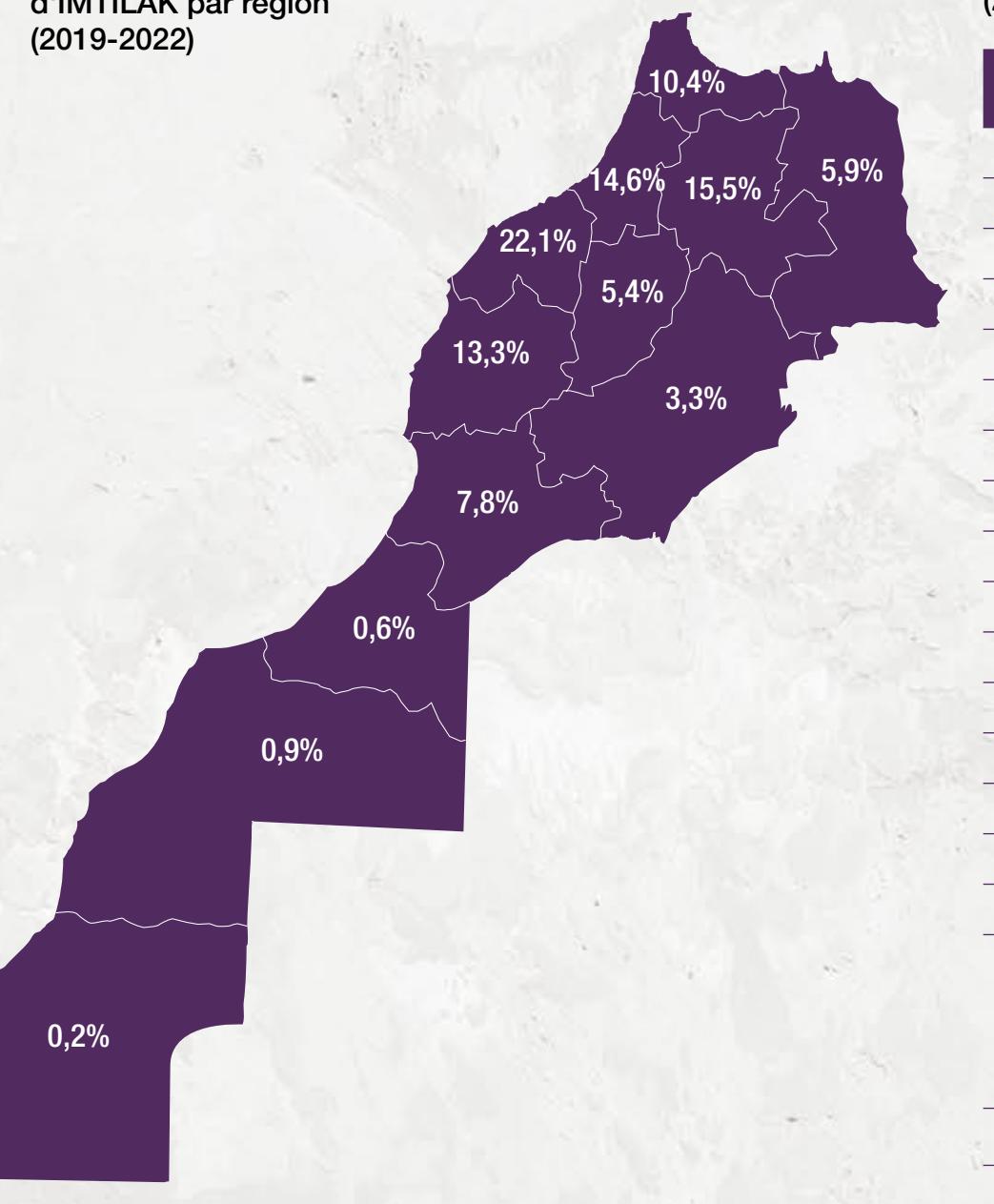
Répartition des crédits subventionnés par banque (2020-2022)

| Banques conventionnelles | Nombre | Part (%) |
|--------------------------|---------------|-------------|
| Banque Populaire | 8.102 | 40,5% |
| Attijariwafa Bank | 5.771 | 28,9% |
| Bank Of Africa | 1.599 | 8,0% |
| Al Barid Bank | 1.449 | 7,2% |
| CIH Bank | 1.187 | 5,9% |
| Crédit Agricole | 988 | 4,9% |
| Société Générale | 585 | 2,9% |
| Crédit du Maroc | 314 | 1,6% |
| CFG Bank | 3 | 0,0% |
| Total général | 19.998 | 100% |

Répartition des financements subventionnés par banque participative (2020-2022)

| Banques participatives | Nombre | Part (%) |
|------------------------|--------------|-------------|
| Umnia Bank | 2.585 | 40,87% |
| Dar Al Amane | 1.444 | 22,83% |
| Al Akhdar Bank | 818 | 12,93% |
| Bank Assafa | 790 | 12,49% |
| Bank Al Yousr | 533 | 8,43% |
| Arreda | 153 | 2,42% |
| Bank Al Karam | 2 | 0,03% |
| Total général | 6.325 | 100% |

Répartition des bénéficiaires d'IMTILAK par région (2019-2022)



Nombre des bénéficiaires des crédits logement (2003-2022)

| Années | Nombre global de bénéficiaires | |
|--------------------------|-------------------------------------|-------|
| 2003 | 318 | |
| 2004 | 8.407 | |
| 2005 | 9.466 | |
| 2006 | 9.831 | |
| 2007 | 9.779 | |
| 2008 | 7.672 | |
| 2009 | 6.522 | |
| 2010 | 6.972 | |
| 2011 | 7.032 | |
| 2012 | 7.188 | |
| 2013 | 6.184 | |
| 2014 | 5.590 | |
| 2015 | 5.082 | |
| 2016 | 4.574 | |
| 2017 | 4.624 | |
| 2018 | 4.500 | |
| FOGALEF | 2.781 | |
| 2019 | Le programme IMTILAK (Sept. - Déc.) | 2.761 |
| 2020 | 9.346 | |
| 2021 | 9.767 | |
| 2022 | 7.210 | |
| Cumul (2003-2022) | 135.606 | |

COMPLEXE RÉSIDENTIEL À MARRAKECH



En 2020, la Fondation a lancé l'opération de vente de la deuxième tranche de l'ensemble résidentiel qu'elle a construit à Marrakech. En 2021, elle a poursuivi la commercialisation de la troisième tranche dudit ensemble résidentiel.

Le complexe, conçu selon une architecture arabo-mauresque, comprend **410** appartements, répartis sur **33** immeubles, d'une superficie variant entre **57** et **121 m²**.

Ce projet immobilier est le fruit d'une collaboration entre la Fondation et la Compagnie Générale Immobilière (CGI) en qualité de maître d'ouvrage délégué.

NOUVELLES CONVENTIONS HABITAT

Pour compléter son dispositif d'aide au logement, la Fondation conclut plusieurs partenariats avec des promoteurs immobiliers dans les différentes régions du Maroc.

Entre 2020 et 2022, onze nouvelles conventions ont été signées avec des sociétés de promotion immobilière de renom.

Ces conventions accordent aux adhérents des conditions préférentielles ainsi que des réductions variant entre **5%** et **10%** sur les tarifs appliqués au grand public.

PROGRAMME “YASSIR”

La Fondation a lancé en janvier 2022, le Programme “Yassir”, qui consiste en la subvention, totale ou partielle, des financements sollicités par les adhérents auprès des banques classiques partenaires.

Ce programme vise à appuyer 40.000 bénéficiaires par an.

MÉCANISMES DU PROGRAMME “YASSIR”

Le programme “Yassir” propose deux mécanismes de financement :

| Mécanisme 1: 20.000 dhs (0%) | Echelle* | ≤8 | | ≥9 | |
|---|---------------------------|---------------------------|---------|---------|--|
| | | Délai de remboursement | 48 mois | 24 mois | |
| Mécanisme 2: 30.000 dhs (au taux d'intérêt préférentiel) | Subvention % | 4% | 3% | 2% | |
| | Durée de remboursement | 12 ou moins | 13-24 | 25-36 | |

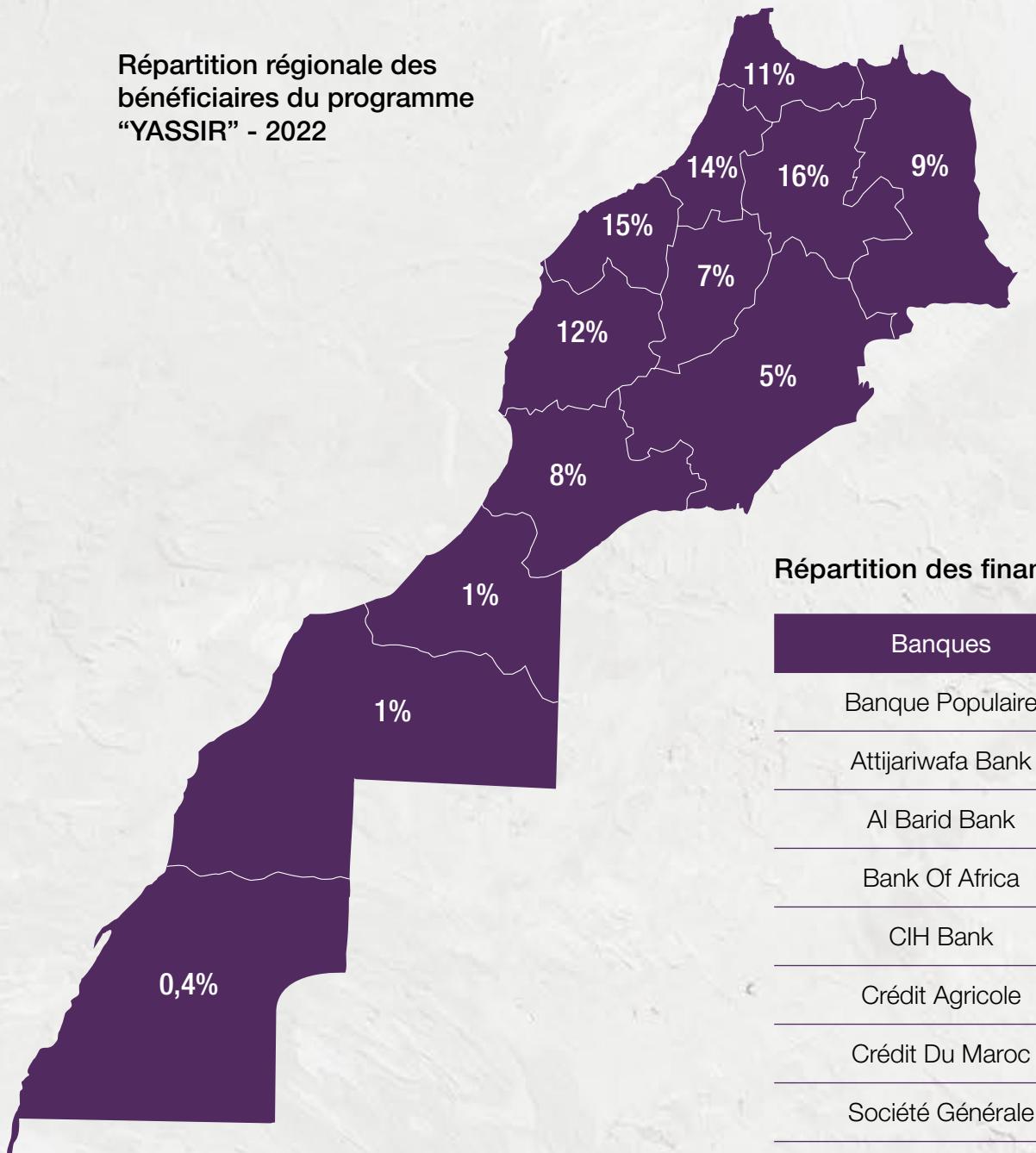
(*) L'échelle retenue pour les adhérents retraités est celle arrêtée au moment de leur départ à la retraite.

“YASSIR” EN CHIFFRES (3 janvier - 31 décembre 2022)

| | Nombre de bénéficiaires | % | Montant (en millions dhs) |
|--|----------------------------|-------------|---------------------------------|
| Mécanisme 1: 20.000 dhs (0%) | 25.705 | 92,8% | 504,44 |
| Mécanisme 2: 30.000 dhs (au taux d'intérêt préférentiel) | 2.002 | 7,2% | 59,25 |
| Total | 27.707 | 100% | 563,69 |

PRÉVOYANCE SANTÉ

Répartition régionale des bénéficiaires du programme "YASSIR" - 2022



Répartition des financements " Yassir" par banque (2022)

| Banques | Nombre | Part (%) |
|----------------------|---------------|-------------|
| Banque Populaire | 11.379 | 41% |
| Attijariwafa Bank | 7.516 | 27% |
| Al Barid Bank | 2.452 | 9% |
| Bank Of Africa | 2.243 | 8% |
| CIH Bank | 1.895 | 7% |
| Crédit Agricole | 1.167 | 4% |
| Crédit Du Maroc | 602 | 2% |
| Société Générale | 453 | 2% |
| Total général | 27.707 | 100% |

ASSURANCE MÉDICALE COMPLÉMENTAIRE

La Fondation Mohammed VI a souscrit, en juillet 2004, une Assurance Médicale Complémentaire (AMC) en faveur de ses adhérents, leurs conjoints et leurs enfants. Ce contrat, collectif et solidaire, garantit le remboursement et/ou la prise en charge des dépenses de santé, en complément à celui des régimes de base (AMO/Mutuelle).

En 2016, l'AMC a évolué vers l'AMC+ prévoyant des nouveautés par rapport au contrat initial. Limitée auparavant aux maladies graves et/ou chroniques et aux cas particuliers, cette couverture a été étendue à toutes les hospitalisations, médicales et chirurgicales, au Maroc et à l'étranger, quelle que soit la nature de la maladie. D'autres avantages ont été introduits, notamment :

- l'amélioration du taux de remboursement de **90%** à **100%** après déduction de la franchise, soit le montant remboursé et/ou pris en charge par le régime de base ;
- l'adoption d'un remboursement complémentaire à hauteur de **150%** du Tarif National de Référence (TNR) ;
- et la revalorisation du plafond de remboursement des frais d'imagerie par scanner.

En janvier 2021, de nouvelles interventions médicales lourdes et coûteuses furent intégrées au contrat AMC+, en l'occurrence : le PET-Scan ; la radiothérapie VMAT et l'OCT (Tomographie à Cohérence Optique).

Cette assurance est gérée par la compagnie Sanlam (anciennement Saham Assurance), qui a été sélectionnée suite à un appel d'offres public.

Les cas particuliers couverts dans le cadre de l'AMC+:

Maternité (Forfait)

- 1.000 dirhams pour accouchement normal
- 1.500 dirhams pour accouchement gémellaire
- 2.000 dirhams pour accouchement par césarienne

L'optique

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 400 dirhams par période de 24 mois

Orthodontie

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 1.200 dirhams par période de 6 mois, avec un maximum de 6 périodes pour les enfants âgés de moins de 16 ans

OCT (Tomographie à Cohérence Optique)

- à hauteur de 1.000 DH et dans la limite de 2 examens OCT par an. L'OCT peut être réalisé en dehors des ALD (affections de longue durée), des ALC (affections longues et coûteuses) ou des cas graves

Rééducation

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 2.000 dirhams par sinistre, par an et par personne

Scanner et IRM

- 100% de la part restante due à l'adhérent avec un plafond de 1.000 dirhams pour le scanner et 2.000 dirhams pour l'IRM

Radiothérapie VMAT

- à hauteur de 15.000 DH par période de 24 mois

PET-Scan

- à hauteur de 8.000 DH dans la limite de 2 PET SCAN par an. Le 2^{ème} PET SCAN est soumis à l'accord préalable de SANLAM

Prothèse auditive

- 100% de la part restante due à l'adhérent, avec un plafond de 3.000 dirhams par unité par période de 24 mois

L'ASSURANCE MÉDICALE COMPLÉMENTAIRE (AMC+) EN CHIFFRES

Depuis Juillet 2004, le bilan global de l'Assurance Médicale Complémentaire fait état de **2.785.420** dossiers remboursés au bénéfice de **672.114** familles, pour un montant de **1.6** milliard de dirhams.

Entre 2020 et 2022, le nombre annuel de bénéficiaires des remboursements AMC+ a augmenté de **29.5%**, en passant de **105.518** à **136.659** adhérents.

En 2022, **301.847** dossiers ont été traités, enregistrant ainsi une hausse de **12%** par rapport à 2021 et de **44%** par rapport à 2020.

Le montant des remboursements y afférents s'est élevé, en 2022, à plus de **205** millions de dirhams contre **169** millions de dirhams (+21%) en 2021 et 124 millions de dirhams (+65%) en 2020.

Evolution des remboursements et du nombre de bénéficiaires de 2012 à 2022

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Bénéficiaires | 66.537 | 70.177 | 75.713 | 81.928 | 88.383 | 93.403 | 101.197 | 112.027 | 105.518 | 128.050 | 136.659 |
| Remboursement AMC+ (millions dhs)* | 59.375 | 66.976 | 72.4 | 78.9 | 90.85 | 105.20 | 118 | 131 | 124 | 169 | 205 |

(*) : Montant calculé sur la base de la date de survenance

Structure des dépenses de santé et des remboursements AMC+ (2020-2022)

| | Bénéficiaires (nbr.) | Déclarations accordées | Frais engagés (millions dhs) | Montants remboursés (millions dhs) | Part AMC+ /Frais engagés |
|------|----------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| 2020 | 105.518 | 209.615 | 677,21 | 124,21 | 18% |
| 2021 | 128.050 | 269.525 | 892,06 | 169,37 | 19% |
| 2022 | 136.659 | 301.847 | 1.069,09 | 205,14 | 19% |

En 2022, tout comme en 2021, la part des remboursements de la complémentaire santé AMC+ a représenté **19%** des frais engagés par les adhérents contre 18% pour 2020.

Distribution régionale des bénéficiaires de l'AMC+ en 2021 et en 2022

2021

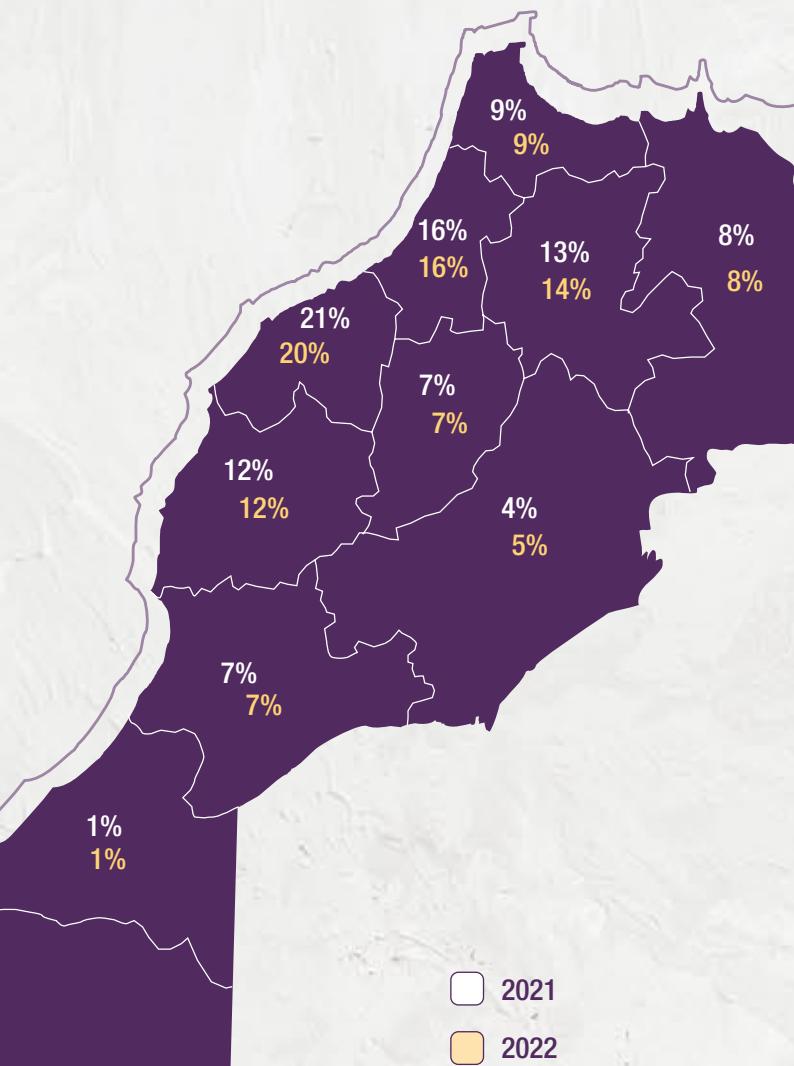
| 128.050

bénéficiaires de l'Assurance Maladie Complémentaire

2022

| 136.659

bénéficiaires de l'Assurance Maladie Complémentaire



L'Assurance Médicale Complémentaire depuis 2004

| 2.785.420 dossiers remboursés

| 1,6 milliard de dirhams supporté par la Fondation

| 672.114 bénéficiaires

ASSISTANCE ET TRANSPORT SANITAIRE (ATS)

L'AMC est assortie d'une **Assurance d'Assistance et de Transport Sanitaire (ATS)** permettant le transfert gratuit, en cas d'événement imprévisible et urgent (maladie ou accident), vers une unité hospitalière au Maroc ou à l'étranger.

En 2018, la Fondation a introduit des améliorations importantes à cette prestation, et a mis en place un nouveau service d'**aide aux frais funéraires** en cas de décès de l'adhérent, de son conjoint ou de l'un de ses enfants. Il s'agit d'une contribution financière, versée aux ayants droit, dont le montant varie comme suit:

- 10.000 DH en cas de décès de l'adhérent(e) ;
- 5.000 DH en cas de décès de son conjoint ;
- 3.000 DH en cas de décès de l'un de ses enfants.

L'ATS prend également en charge :

- ▶ le transport interurbain répétitif pour dialyse et le transport répétitif urbain pour chimiothérapie et radiothérapie ;
- ▶ la prise en charge du transport de la personne malade et de l'accompagnateur en cas de contrôle médical postopératoire au Maroc ;
- ▶ l'évacuation pour hospitalisation à l'étranger, avec couverture des frais :
 - de transport de la personne malade et des accompagnateurs désignés à cet effet ;
 - d'hébergement pour hospitalisation : l'hébergement de l'assuré malade et de son accompagnateur est couvert jusqu'à 15 nuitées, voire 45 nuitées en cas de greffe d'organes ;
 - d'hébergement pour nécessité de contrôle médical.
- ▶ l'assistance et le transport funéraire jusqu'au lieu d'inhumation avec prise en charge d'un billet d'avion aller/retour (ou de tout autre moyen de transport), pour permettre à un parent d'accompagner la dépouille jusqu'au lieu d'inhumation au Maroc.

Par ailleurs, la Fondation a procédé à l'élargissement des services de transport médical, à l'extension de la territorialité géographique des secours apportés et à l'amélioration de la prise en charge dans le cas d'une hospitalisation à l'étranger.

ASSISTANCE ET TRANSPORT SANITAIRE (ATS) EN CHIFFRES

Transport sanitaire et hébergement

Depuis le lancement en 2004 de la prestation d'assistance et de transport sanitaire (ATS), **112.383** dossiers ont été pris en charge au profit de plus de **17.945** familles pour un coût global de **256,3** millions de dirhams.

En 2022, **15.397** interventions d'assistance, de transport sanitaire et d'hébergement ont été effectuées au profit de **1780** adhérents pour un coût de plus de **16.8** millions de dirhams.

En 2021, le nombre desdites interventions a atteint **14.469** (contre **12.693** en 2020) au profit de **1.669** bénéficiaires (contre **1.696** en 2020) pour un coût total de **15.8** millions de dirhams (contre **15.2** millions DH en 2020).

En contrepartie, la Fondation a payé en faveur d'Africa First Assist (anciennement Saham Assistance) **24.3** millions de dirhams en 2022, **23.3** millions de dirhams en 2021 et **22.6** millions de dirhams en 2020.

112.383
dossiers pris en charge

17.945
familles servies

Forfait Funéraire

S'agissant du forfait funéraire, en 2022, 2298 aides aux frais funéraires ont été accordées pour un montant global de **17.714.100** dirhams.

Le montant total des primes versées à Africa First Assist (anciennement Saham Assistance) a atteint **26.2** millions de dirhams en 2022, **25.1** millions de dirhams en 2021 et **24.4** millions de dirhams en 2020.

En 3 ans, le montant des aides accordées a baissé de **28%**, en passant de **23** millions de dirhams en 2020 à **21** millions de dirhams en 2021, pour atteindre **18** millions de dirhams en 2022.

Répartition des forfaits funéraires par assuré (2020-2021-2022)

| Statut assuré | Nombre de bénéficiaires | | | Coûts | | |
|----------------------|-------------------------|--------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | 2020 | 2021 | 2022 | 2020 | 2021 | 2022 |
| Adhérent | 1.840 | 1.585 | 1.339 | 18.400.000,00 | 16.731.859,01 | 13.390.000 |
| Conjoint | 834 | 733 | 726 | 4.170.000,00 | 3.903.546,59 | 3.625.000 |
| Enfant | 177 | 161 | 233 | 531.000,00 | 528.249,40 | 699.000 |
| Total général | 2.851 | 2.479 | 2.298 | 23.101.000 | 21.163.655 | 17.714.000 |

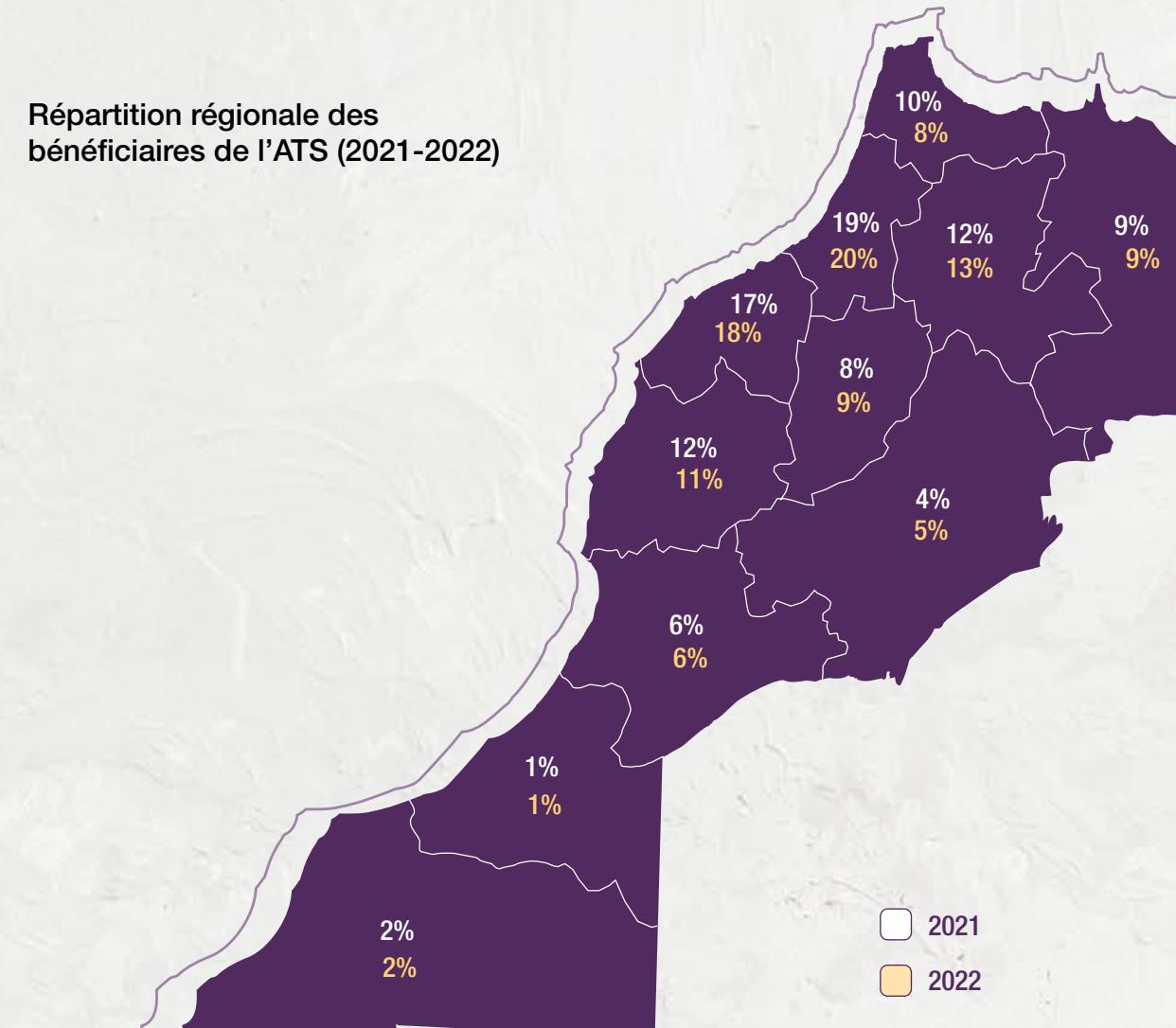
Répartition régionale des bénéficiaires du forfait funéraire (2021-2022)

| Région | % (2021) | % (2022) |
|-------------------------------|----------|----------|
| Casablanca - Settat | 17% | 18% |
| Rabat - Salé - Kénitra | 22% | 19% |
| Fès - Meknès | 14% | 13% |
| Marrakech - Safi | 11% | 11% |
| Tanger - Tétouan - Al Hoceïma | 9% | 8% |
| Oriental | 6% | 9% |
| Souss - Massa | 8% | 5% |
| Béni Mellal - Khénifra | 6% | 9% |
| Drâa - Tafilalet | 4% | 4% |
| Guelmim - Oued Noun | 1% | 1% |
| Laâyoune - Sakia El Hamra | 1% | 2% |
| Dakhla - Oued Ed-Dahab | 1% | 1% |

Répartition des dossiers par type de prestation ATS (2022)

| Étiquettes de lignes | Nbre de dossiers traités | Coûts (dhs) | % (par rapport au coût total) |
|--|--------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Hébergement personne évacuée & accompagnateur + hébergement temporaire | 71 | 380.904,87 | 1% |
| Transport accompagnateur | 137 | 208.321,58 | 1% |
| Transport de corps | 1.354 | 1.406.998,38 | 4% |
| Transport sanitaire | 7.013 | 5.430.060,88 | 16% |
| Transport sanitaire répétitif | 6.821 | 9.418.039,29 | 27% |
| Forfait funéraire | 2.298 | 17.714.100,00 | 51% |
| Autres (Remorquage) | 1 | 400,00 | 0,001% |
| Total général | 17.695 | 34.558.825,00 | 100% |

Répartition régionale des bénéficiaires de l'ATS (2021-2022)



FONDS DE SOUTIEN MÉDICAL

En 2007, l'AMC et l'ATS ont été renforcées par la création d'un fonds de soutien médical d'une valeur de **10** millions de dirhams pour la couverture des maladies graves ou mortelles lorsque les régimes de base et complémentaire conventionnels ne l'assurent pas.

Le fonds de soutien médical donne droit à une aide financière directe non remboursable pour la couverture des frais engagés suite à des maladies graves et/ou chroniques non couvertes, ou insuffisamment couvertes par les régimes AMO/AMC+. Il s'agit notamment :

- ▶ des maladies, graves et/ou chroniques, non couvertes par les régimes AMO et AMC ;
- ▶ des médicaments prescrits pour le traitement des maladies graves et/ou chroniques ;
- ▶ de la rééducation ou l'acquisition de matériel spécifique suite à une incapacité motrice partielle ou totale ;
- ▶ de l'hébergement et du séjour suite à l'hospitalisation à l'étranger ;
- ▶ des aides forfaitaires pour enfants autistes ou souffrant d'un handicap grave.

Les dossiers admissibles sont soumis à une commission médicale spécialisée pour examen.

FONDS DE SOUTIEN MÉDICAL EN CHIFFRES

Le cumul des aides octroyées, depuis la mise en place en 2007 du fonds de soutien médical, a atteint **88.8** millions de dirhams pour **4.946** dossiers traités.

En 2021, **726** aides ont été accordées pour un montant total de plus de **12.7** millions de dirhams (contre **614** aides attribuées en 2020 pour **9.3** millions de dirhams).

En 2022, **861** aides ont été accordées pour un montant total de plus de **17.4** millions de dirhams.

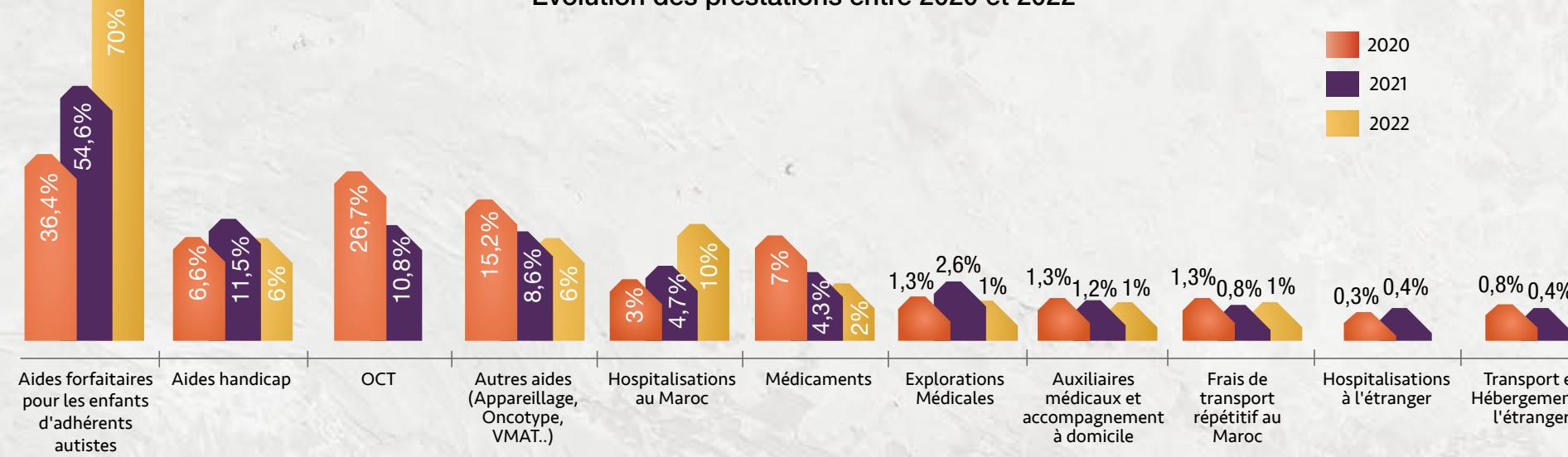
En 2021, les aides forfaitaires pour les enfants d'adhérents autistes, les aides pour handicap, l'OCT et le VMAT se sont accaparés **85%** des dossiers pris en charge.

En 2022, les aides forfaitaires pour les enfants d'adhérents autistes, les hospitalisations au Maroc, et les aides pour handicap ont représenté **86%** des dossiers pris en charge.

Répartition des prestations du fonds de soutien médical (% de la valeur)

| Prestations | % (2020) | % (2021) | % (2022) |
|--|----------|----------|----------|
| Aides forfaitaires pour les enfants d'adhérents autistes | 36,4% | 54,6% | 70% |
| Aides handicap | 6,6% | 11,5% | 6% |
| Autres aides (Appareillage, Oncotype, VMAT..) | 15,2% | 8,6% | 6% |
| Hospitalisations au Maroc | 3% | 4,7% | 10% |
| Médicaments | 7% | 4,3% | 2% |
| OCT | 26,7% | 10,8% | - |
| Aides IMC | - | - | 3% |
| Explorations Médicales | 1,3% | 2,6% | 1% |
| Auxiliaire médical et accompagnement à domicile | 1,3% | 1,2% | 1% |
| Frais de transport répétitif au Maroc | 1,3% | 0,8% | 1% |
| Hospitalisations à l'étranger | 0,3% | 0,4% | 0% |
| Transport et Hébergement à l'étranger | 0,8% | 0,4% | 0% |

Évolution des prestations entre 2020 et 2022



CONVENTIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Dans l'objectif de faciliter et de promouvoir l'accès de ses adhérents et leurs familles aux soins, la Fondation développe un réseau de partenaires de santé privés, dans différentes régions du Royaume.

En vertu de ces partenariats, les adhérents, leurs conjoints et leurs enfants bénéficient, entre autres :

- ▶ d'un accueil privilégié et d'un traitement favorable ;
- ▶ de la simplification des procédures et des formalités administratives ;
- ▶ de l'acceptation de la prise en charge complémentaire AMC+ ;
- ▶ de tarifs préférentiels et de réductions tarifaires sur certains actes médicaux pouvant atteindre **30%** du tarif public.

A fin 2022, la Fondation compte à son actif 48 établissements de santé partenaires, répartis comme suit :

- ▶ **27** Cliniques privées ;
- ▶ **02** Fournisseurs de matériels et de dispositifs médicaux ;
- ▶ **19** Laboratoires d'analyses biologiques & Centres de radiologie et PetScan.

CARREFOURS SANTÉ

Dans le cadre de sa politique de prévention des maladies les plus fréquentes dans le milieu de l'enseignement, et en vue de renforcer l'accès de ses adhérents aux soins de santé, la Fondation organise des carrefours santé périodiques dans différentes régions du Maroc.

Au programme de ces rencontres, des consultations médicales spécialisées, dépistage du diabète, ainsi que des séances de prévention et de sensibilisation sur les cancers du sein et du col de l'utérus....

Entre 2018 et 2022, **14** carrefours santé ont eu lieu dans les villes de: Tiznit, Tata, Guelmim, Tantan, Nador, Taourirt, El Kelaâ des Sraghna, Taroudant, Inezgane, Azrou, Zagora, Taza, et Al Hoceima. Plus de **3.060** personnes en ont bénéficié pour un total de plus de **4.870** consultations médicales.

En 2020, une seule rencontre a été organisée, en raison de l'état d'urgence sanitaire instauré pour endiguer la propagation de la pandémie de covid-19.

ÉDUCATION, FORMATION ET CULTURE

Convaincue que l'éducation et la culture se nourrissent mutuellement, la Fondation est fortement attachée à promouvoir les prestations dans ce domaine, en mettant à la disposition de ses adhérents une variété de ressources intellectuelles, matérielles et électroniques.

Dans ce cadre, la Fondation déploie un plan d'action qui repose sur :

- ▶ l'octroi chaque année de bourses d'excellence aux bacheliers, enfants d'adhérents. Cette bourse a pour objectifs, de reconnaître, d'encourager et de pérenniser l'excellence dans le système éducatif national ;
- ▶ le développement et l'encouragement de l'enseignement préscolaire ;
- ▶ la réalisation et l'animation d'équipements socio-culturels ;
- ▶ la participation à l'initiative nationale «**un million de cartables**», encourageant la scolarisation des enfants issus de familles démunies. La subvention de la Fondation a atteint **118 millions de dirhams** à fin 2022.

BOURSE ISTIHQAQ

La bourse ISTIHQAQ est la première prestation à avoir connu une amélioration dans le cadre du plan d'action décennal 2018-2028. Suite à la réunion du Comité Directeur, tenue le 12 Juillet 2018, il a été décidé de :

- ▶ généraliser l'octroi de la bourse à tous les enfants d'adhérents, **ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention Très bien** ;
- ▶ inclure les étudiants inscrits dans les établissements privés reconnus par l'Etat parmi les personnes éligibles à cette bourse ;
- ▶ fixer le montant global de la bourse à **30.000 dirhams**, répartis sur **3 ans**, à hauteur de **1.000 DH** par mois, pendant 10 mois par an.

Le financement de la bourse ISTIHQAQ est assuré par les produits financiers **d'un fonds spécifique doté de 545 millions de dirhams**, entièrement constitué par la Fondation et confié en gestion à la Caisse de Dépôt et de Gestion.

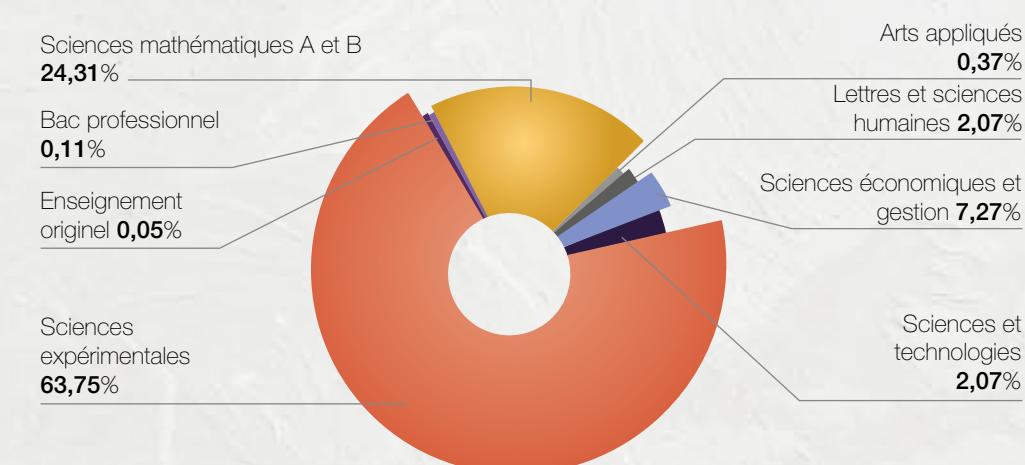
BOURSE ISTIHQAQ EN CHIFFRES

Depuis sa mise en place en 2003, la bourse ISTIHQAQ a été décernée, à **18.733** étudiants méritants. En 2020 et 2021, ce sont **2.601** et **1.884** bourses d'excellence qui ont été respectivement accordées. En 2022, le nombre de bourses attribuées s'est élevé à **2.110**.
Près de **52%** des lauréats du baccalauréat 2021 suivent leurs études supérieures en ingénierie (28%) et en médecine - pharmacie-dentaire (24%).
En 2022, plus de **70%** des lauréats boursiers suivent leurs études supérieures en médecine - pharmacie dentaire (26%), classes préparatoires aux grandes écoles (24%) et en ingénierie (22%).

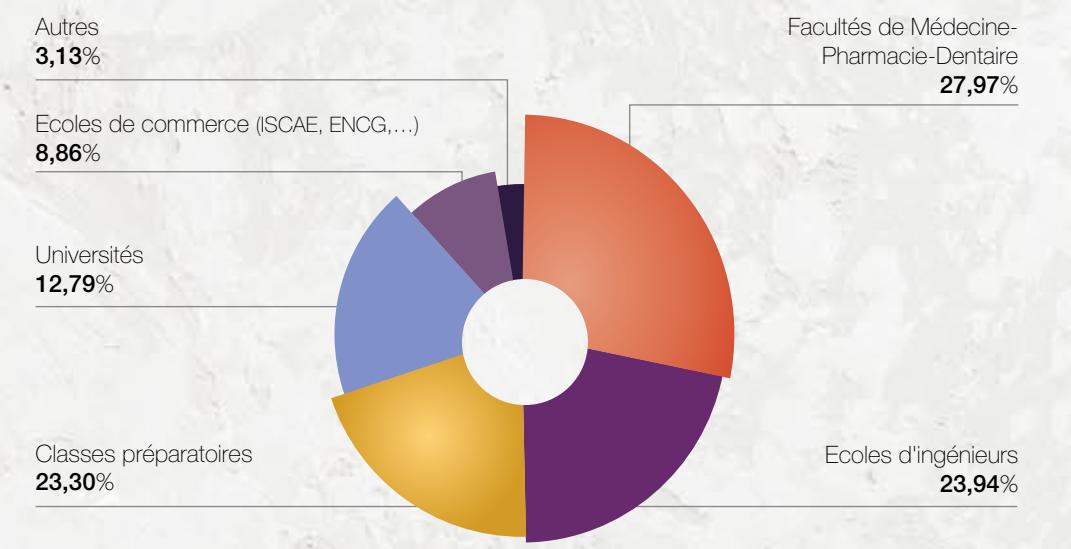
| **18.733** bénéficiaires

| **487** millions de dirhams

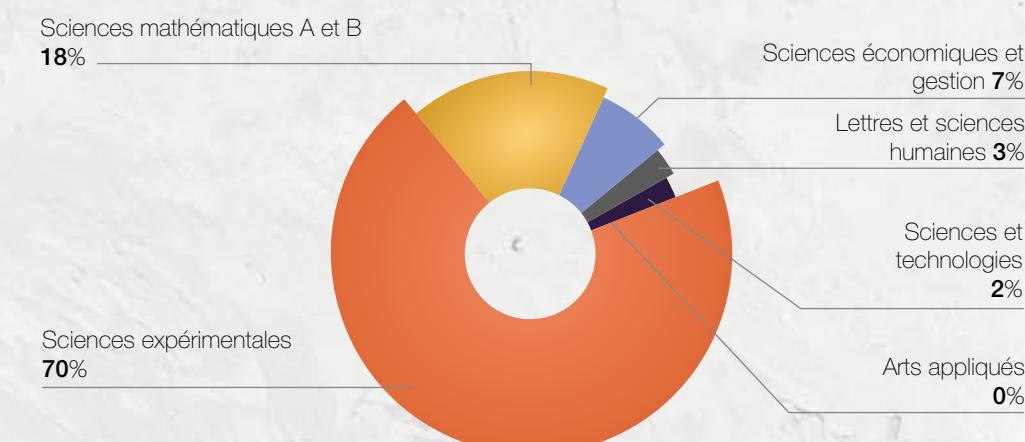
Répartition des boursiers par branche d'études secondaires (2020-2021)



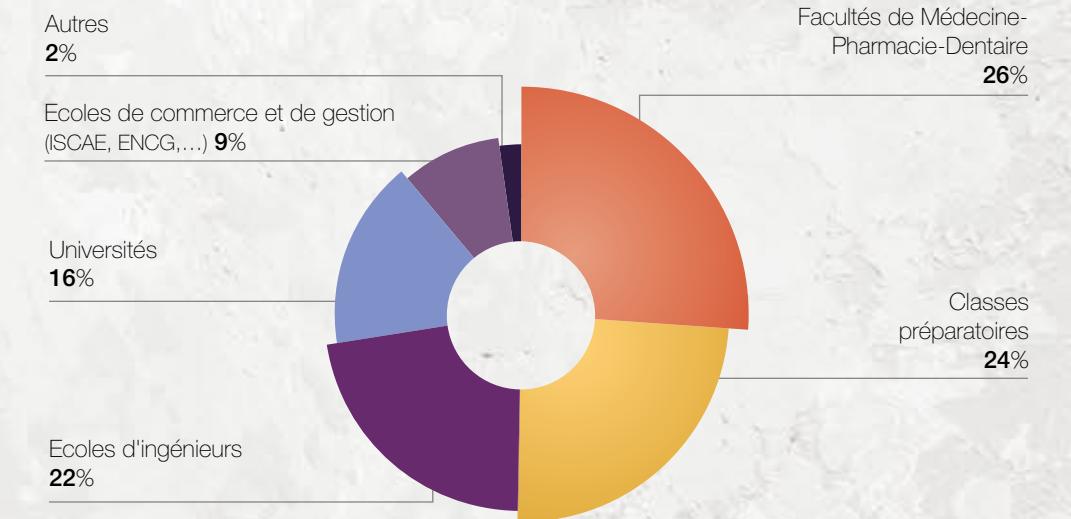
Répartition des boursiers par établissement d'enseignement supérieur d'inscription (2020-2021)



Répartition des boursiers par branche d'études secondaires (2021-2022)



Répartition des boursiers par établissement d'enseignement supérieur d'inscription (2021-2022)



ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

La Fondation est active, depuis 2008, dans la promotion de l'enseignement préscolaire public. Elle a construit **18** écoles pilotes dans plusieurs villes du Maroc, d'une capacité totale de **2.525** places, pour un montant d'investissement de **86** millions de dirhams.

L'objectif est de rehausser l'offre de l'enseignement préscolaire public et de permettre aux enfants d'adhérents d'acquérir les bases pour un bon parcours scolaire.

La Fondation subventionne aussi les frais de scolarité des enfants d'adhérents dans ces écoles à hauteur de **50%**. Le montant global des subventions versées à ce jour a atteint **65** millions de dirhams.

Depuis 2009, **32.006** enfants ont été admis dans les écoles de la Fondation, dont **2.287** ont été inscrits au titre de l'année scolaire 2021-2022 et **2.259** inscrits au titre de l'année 2022-2023.

Conformément à son plan d'action décennal, la Fondation poursuit la construction de 10 nouvelles écoles, respectivement à Benslimane, Agdz, Tiznit, Berkane, Taroudant, Taourirt, Khémisset, Béni Mellal, Mohammedia et Errachidia. En 2021, fut projetée la construction de deux autres écoles préscolaires, l'une à Essaouira et l'autre à Taza.

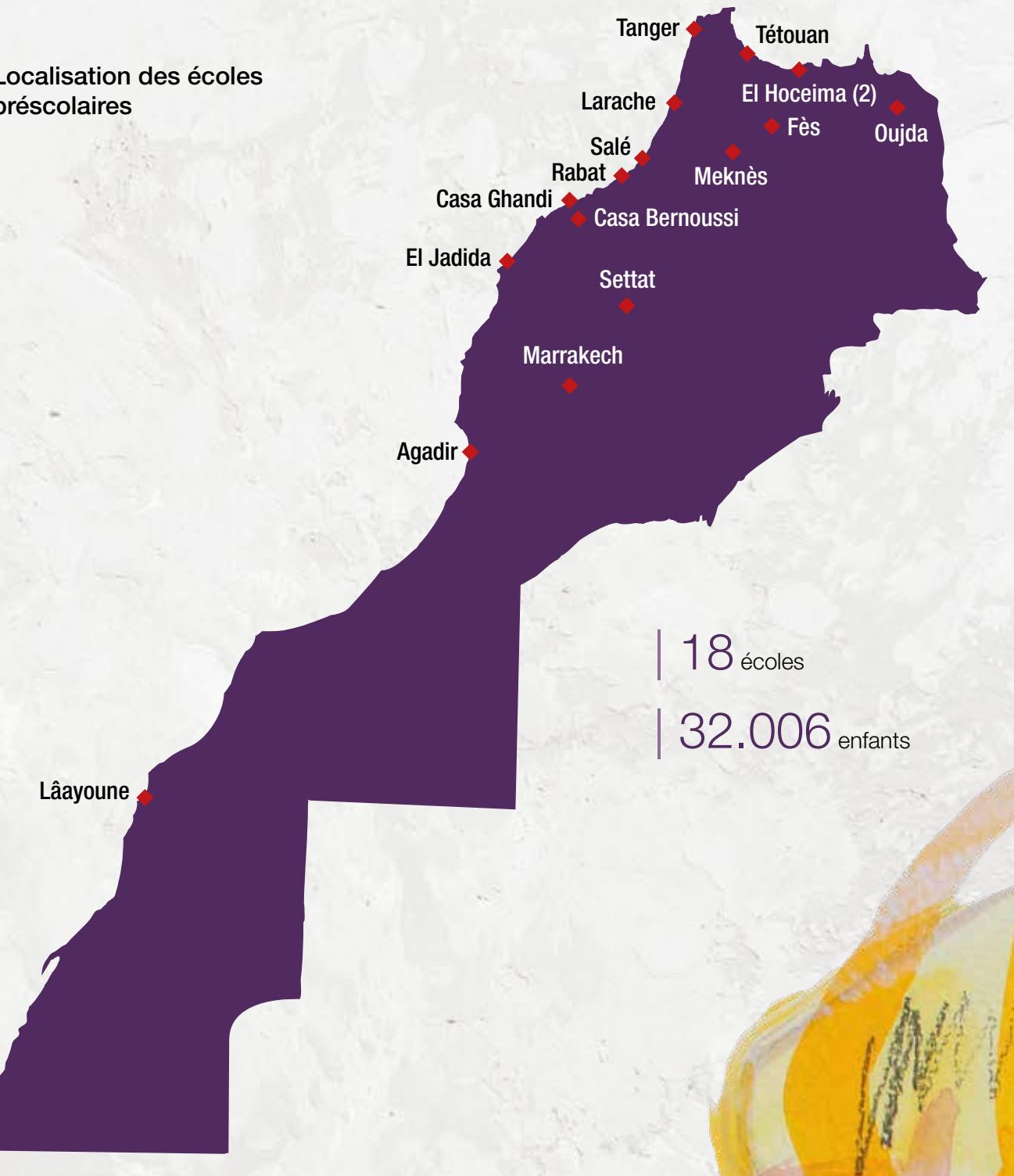
Fin 2022, 4 écoles préscolaires sont annoncées en phase de travaux. Elles seront sises respectivement à Berkane, Jerada, Tiznit et Taroudant.

Les appels d'offres relatifs à la construction des écoles basées à Taourirt, Béni Mellal et Azilal seront bientôt lancés, et ce, après résiliation des marchés initiaux.

Les marchés relatifs à la construction des écoles basées à Khémisset, Essaouira et Taza ont, quant à eux, été adjugés.

Les écoles implantées à Mohammedia, Benslimane, Agdz et Errachidia ont été livrées en 2022. Leur gestion a été confiée à la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement Préscolaire (FMPS).

Localisation des écoles préscolaires



AIDE À LA PRÉSCOLARISATION

En 2018, la Fondation a conclu une convention de partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; en vertu de laquelle elle s'engage à contribuer dans la concrétisation du programme national de généralisation de l'enseignement préscolaire.

Aux termes de cette convention, la Fondation s'engage à contribuer à l'encouragement de la préscolarisation des enfants de ses adhérents. Parmi les premiers projets concrétisés dans le cadre de cette convention, figure la mise en place d'une aide au préscolaire.

Il s'agit d'une aide financière d'une valeur de **2.000 DH**, octroyée annuellement, pour tout enfant en âge du préscolaire, disposant du code unique de l'élève (code Massar), et inscrit en moyenne ou en grande section dans une école maternelle publique ou privée, autorisée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Mise en oeuvre

Le lancement de cette prestation, 100% numérique, a nécessité la :

- ▶ création d'un fonds dédié à l'enseignement préscolaire, doté d'**un milliard de dirhams**;
- ▶ signature d'une convention d'échange de données avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- ▶ signature d'une convention d'échange de données et de gestion des paiements avec la Trésorerie Générale du Royaume;
- ▶ mise en place d'un applicatif web dédié à ladite prestation, visant la dématérialisation des processus de souscription et de traitement des demandes.

L'AIDE À LA PRÉSCOLARISATION EN CHIFFRES

La Fondation a reçu au titre de l'année scolaire 2022-2023, **26.357** candidatures à la subvention, contre **26.053** en 2021-2022 et **22.221** candidatures en 2020-2021.

En 2022, **66%** de ces candidatures sont issues des établissements privés contre **68%** en 2021 et **63%** en 2020. **51%** desdites candidatures se rattachent à la grande section contre **53%** en 2021 et **58%** en 2020.

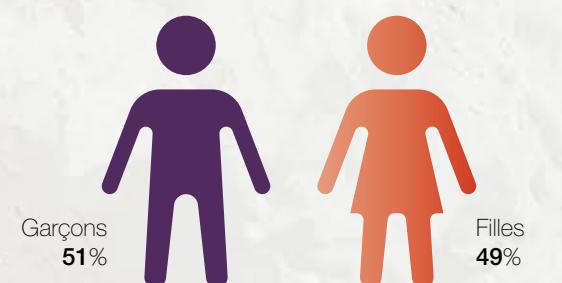
Dans ce sens, cinq régions s'accaparent plus de la moitié des candidatures (**63%**) en 2022, en l'occurrence: Casablanca-Settat (**14%**), Fès-Meknès (**14%**), Marrakech-Safi (**12%**), Souss-Massa (**12%**) et Rabat-Salé-Kénitra (**11%**).

Depuis son lancement en 2019, la Fondation a enregistré un total de **96.485** enfants bénéficiaires de l'aide au préscolaire. Le montant global des subventions versées à ce jour, a atteint **193 millions dirhams**.

Chiffre clé

96.485 enfants bénéficiaires

Répartition des souscriptions par genre en 2021 et 2022



PROGRAMME "NAFIDA II"

La Fondation a donné, le 09 juin 2021, le coup d'envoi à la 2^{ème} édition du programme Nafida pour promouvoir l'accès de la famille de l'enseignement aux technologies de l'information et de la communication.

Le programme « Nafida II » consiste en l'octroi:

▶ d'une subvention individuelle pouvant aller jusqu'à **2.000 dirhams** lors de l'acquisition d'un ordinateur portable ou de bureau dans la limite de **150.000** adhérents, selon la règle du «premier arrivé, premier servi» ;

+

▶ d'une réduction de **25%** sur les tarifs publics d'abonnement à la connexion Internet haut débit (4G et fibre optique) et à la téléphonie mobile ; et ce, auprès des trois (3) opérateurs télécoms opérant sur le marché national.

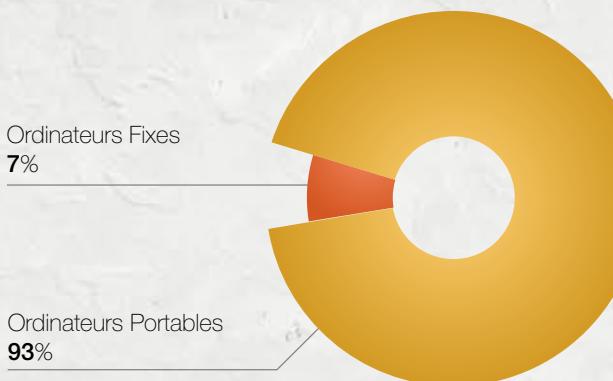
"NAFIDA II" EN CHIFFRES (DU 9 JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2022)

Subvention d'acquisition des ordinateurs

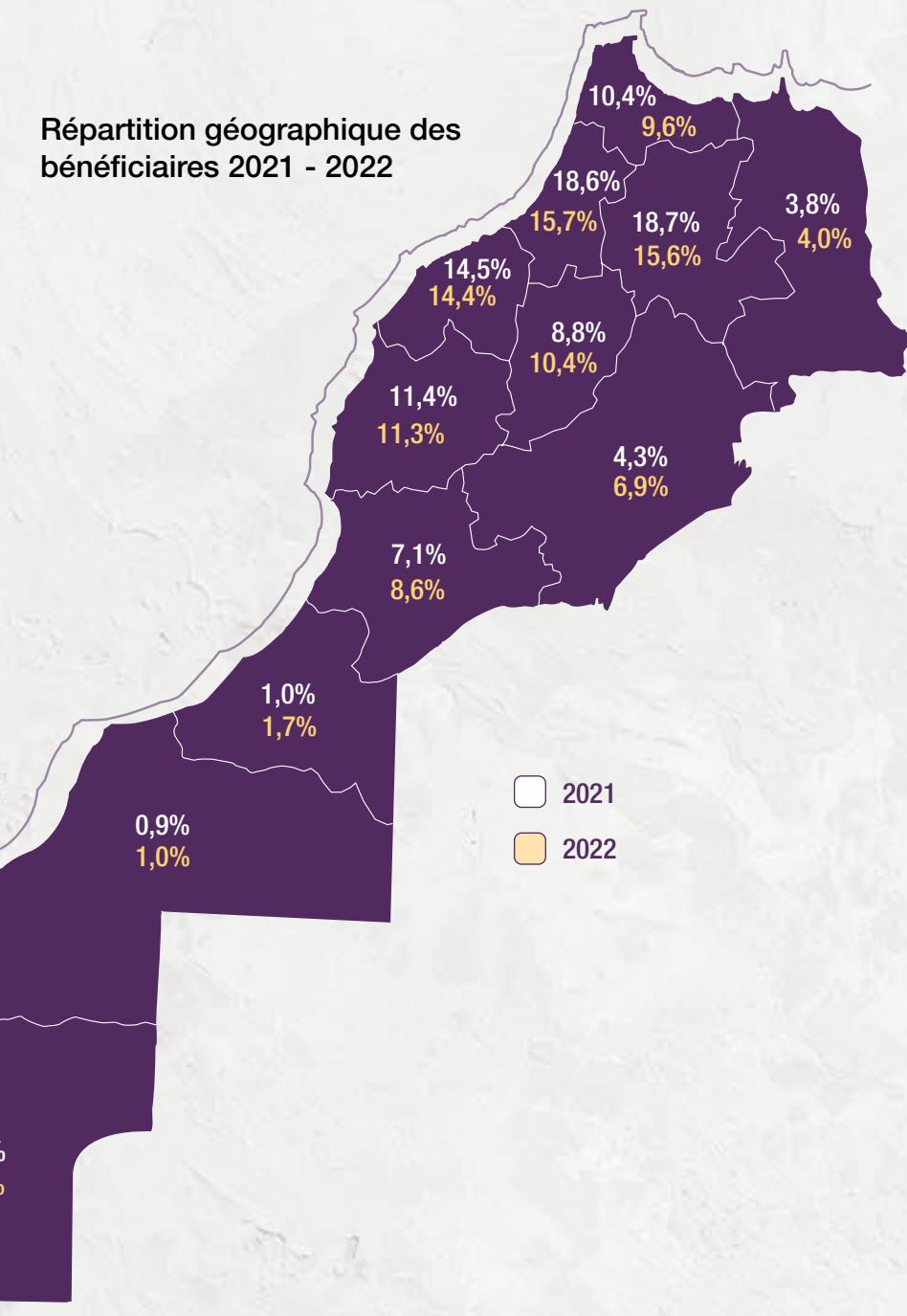
A fin 2022, le nombre de bénéficiaires de la subvention d'acquisition des ordinateurs a atteint **29.798** personnes. Le coût global des subventions accordées s'élève à **59.586.444** dirhams.

La subvention des ordinateurs portables représente **93%** du coût total supporté, contre **7%** pour les ordinateurs de bureau.

Répartition selon la nature de l'ordinateur acquis en 2021 et en 2022



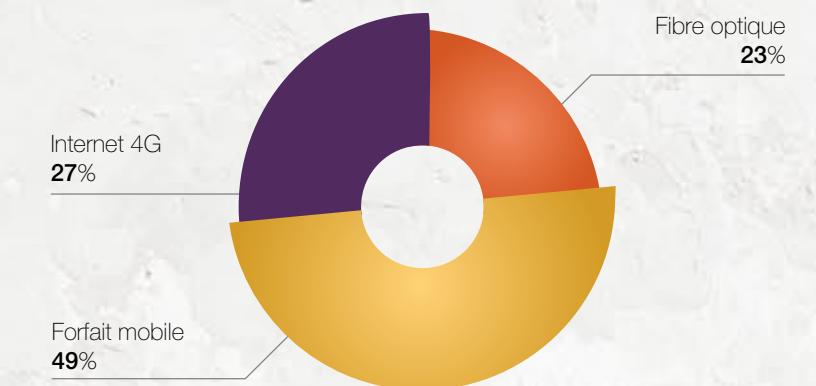
Répartition géographique des bénéficiaires 2021 - 2022



Réduction sur les tarifs d'abonnement à la connexion internet

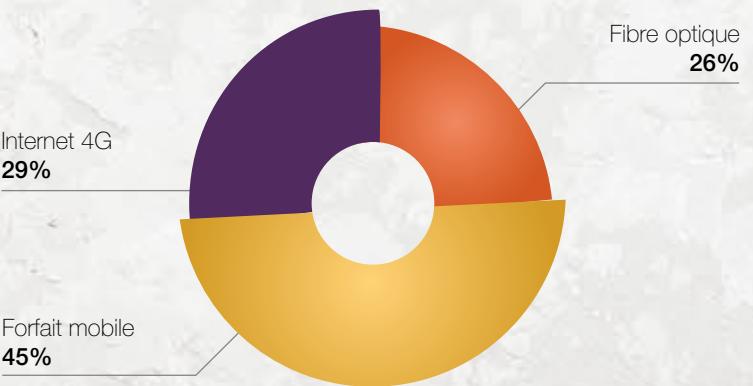
A fin 2022, le nombre total des bénéficiaires des forfaits Internet et mobiles a atteint **120.255** personnes. **55%** d'entre eux ont souscrit à un abonnement à la connexion internet (4G ou fibre optique), tandis que les **45%** restants ont bénéficié des forfaits mobiles.

Répartition selon la nature du forfait choisi en 2021



En décembre 2022, la Fondation a signé des conventions de partenariat avec quatre sociétés de vente de matériels informatiques, pour permettre aux adhérents de bénéficier de la subvention de 2.000 DH au moment d'achat d'un ordinateur portable ou de bureau auprès de l'un des points de vente relevant du réseau des quatre partenaires signataires.

Répartition selon la nature du forfait choisi en 2022



Répartition géographique des bénéficiaires

| Région | Nombre de bénéficiaires en 2021 | % | Nombre de bénéficiaires en 2022 | % |
|---------------------------|---------------------------------|-------------|---------------------------------|-------------|
| Casablanca-Settat | 11.165 | 17,7% | 9.892 | 17,3% |
| Rabat-Salé-Kénitra | 10.621 | 16,8% | 8.731 | 15,3% |
| Marrakech-Safi | 7.783 | 12,3% | 7.538 | 13,2% |
| Fès-Meknès | 8.105 | 12,8% | 6.787 | 11,9% |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceïma | 5.956 | 9,4% | 5.614 | 9,8% |
| Béni Mellal-Khénifra | 4.514 | 7,1% | 4.465 | 7,8% |
| Souss-Massa | 5.089 | 8,1% | 4.405 | 7,7% |
| Drâa-Taïifalet | 4.026 | 6,4% | 3.994 | 7,0% |
| Oriental | 4.080 | 6,5% | 3.968 | 6,9% |
| Guelmim-Oued Noun | 995 | 1,6% | 859 | 1,5% |
| Laâyoune-Sakia El Hamra | 690 | 1,1% | 700 | 1,2% |
| Dakhla-Oued Ed-Dahab | 134 | 0,2% | 193 | 0,3% |
| Total | 63.158 | 100% | 57.146 | 100% |

Chiffre clé

| 6.101.980,00 DH

valeur globale minimale
des réductions/mois

CULTURE

Les centres culturels de la Fondation, ont pour missions de promouvoir la culture, de faire découvrir la diversité des champs de la connaissance et d'élargir l'accès à l'information. Ils offrent des fonds et des ressources documentaires et sont des lieux de découverte, d'échange et de sociabilité.

Eclectiques et ouvertes, ces structures développent un travail multi-partenarial en direction de l'enfance, des personnes aux besoins spécifiques - principalement les mal et non-voyants -, des publics scolaires et universitaires, des associations culturelles ou éducatives, et profitent à tous les adhérents mais aussi aux riverains de tout âge.

En 2022, la Fondation a changé l'identité visuelle de ses structures culturelles, en les rebaptisant « **Iklyle** ». Les centres « **Iklyle** » sont actuellement au nombre de trois, et sont basés respectivement à Rabat, Tanger et Tétouan. Chaque centre est composé d'une médiathèque et d'ateliers pour la découverte et la pratique des arts plastiques et appliqués, de la musique et du théâtre. Lesdits centres organisent également des animations culturelles, des conférences, des séminaires, des signatures de livres...etc.

FONDS DOCUMENTAIRE

Principalement bilingue, le fonds documentaire physique des médiathèques compte **58.236** documents, dont **42%** se trouvent à la médiathèque de Rabat, **36%** à la médiathèque de Tanger et **22%** au centre de Tétouan.

Les collections se scindent en documentaires et romans, auxquelles s'ajoutent les abonnements pour les kiosques qui comptent **18** titres de presse et **130** magazines et revues, ainsi que **4** bases de données onéreuses et **6** libres de droits.

Pour enrichir les activités d'animation et d'accompagnement pédagogique, un fonds de **4.391** titres de vidéogrammes et de CD musicaux est mis à la disposition des abonnés, outre une plateforme e-learning de langues "Altissia".

CENTRE CULTUREL "IKLYLE" RABAT

Ouvert au public depuis février 2010, il s'étend sur une superficie de **800 m²** et abrite plusieurs espaces spécifiques : kiosque, espace braille, espace enfants et jeunesse, espace multimédia et de consultation des bases de données, salles d'études et de lecture, salles de formation et espace de projection.

Chiffres clés 2021

- | **54*** inscrits (-90% par rapport à 2020)
- | **374** prêts de documents (-70.74% par rapport à 2020)
- | **775*** activités culturelles (+210% par rapport à 2020)
- | **408.863*** bénéficiaires (+243% par rapport à 2020)

Chiffres clés 2022

- | **268** prêts de documents (-28% par rapport à 2021)
- | **267**** activités culturelles (-66% par rapport à 2021)
- | **42.802**** bénéficiaires (+243% par rapport à 2021)

(*) La baisse du nombre d'inscrits et de celui des documents prêtés s'explique essentiellement par le contexte de la pandémie du covid-19 ainsi que par les travaux de rénovation amorcés en 2020 pour sa transformation en centre culturel.

L'évolution positive du nombre d'activités et de celui des bénéficiaires s'explique quant à elle, par le développement et l'animation d'activités à distance.

(**) En 2022, le centre "Iklyle" Rabat était fermé pour travaux de réaménagement. Les inscriptions au centre ont alors été closes.

Les activités culturelles ont été organisées à distance.



CENTRE CULTUREL "IKLYLE" TANGER

Le centre a ouvert ses portes à Tanger en décembre 2013. Il est situé dans les locaux réhabilités d'un ancien établissement scolaire du début du XX^{ème} siècle (école Sidi Mohammed Ben Abdellah) sis au quartier Ain Ktiouet. Il offre une superficie utile de 730 m² partagée entre 6 espaces équipés, chaleureux et fonctionnels: kiosque, espace braille, espace enfants, espace multimédia, salle de formation et salle polyvalente.

Chiffres clés 2021

- | **1.385** inscrits (+184% par rapport à 2020)
- | **3.066** prêts de documents (+97% par rapport à 2020)
- | **537** activités culturelles (+316% par rapport à 2020)
- | **131.091** bénéficiaires (-63% par rapport à 2020)

Chiffres clés 2022

- | **1.708** prêts de documents (-91% par rapport à 2021)
- | **478*** activités culturelles (-11% par rapport à 2021)
- | **8.027*** bénéficiaires

(*) En 2022, le centre "Iklyle" Tanger était fermé pour travaux de réaménagement. Les inscriptions au centre ont alors été closes.

Les activités culturelles ont été organisées à distance.



CENTRE CULTUREL "IKLYLE" TÉTOUAN

En 2016, la Fondation a ouvert, à Tétouan, un centre culturel spécialisé en arts appliqués et arts plastiques. Idéalement installé dans les anciens locaux réhabilités de l'école Malakiya, dans un quartier d'art et de culture, à proximité de l'école des beaux-arts et de nombreux instituts culturels, ce centre offre un espace utile de 650m².

Il comprend des espaces de documentation, de lecture, d'animation et de projection pour enfants, jeunes et adultes. Spécifiquement, 9 disciplines artistiques sont pratiquées en ateliers d'apprentissage et de perfectionnement dirigés par des artistes alliant expérience reconnue et pédagogie. Il s'agit de la peinture, du dessin, de l'aquarelle, de la sculpture, la céramique, la photographie, l'infographie, le chant et la pratique instrumentale.

Chiffres clés 2021

- | 1.286 inscrits (+186% par rapport à 2020)
- | 4.376 prêts de documents (+26% par rapport à 2020)
- | 579 activités culturelles (-20% par rapport à 2020)
- | 139.541 bénéficiaires (-75% par rapport à 2020)

Chiffres clés 2022

- | 1.183 inscrits (-8% par rapport à 2021)
- | 5.418 prêts de documents (+23.8% par rapport à 2021)
- | 434 activités culturelles (-25% par rapport à 2021)
- | 11.937 bénéficiaires (-91% voir 2021)



RADIO MANARAT



La «Radio Manarat» est la première radio web communautaire, lancée par la Fondation en novembre 2019, à destination du personnel de l'Éducation-Formation.

Il s'agit d'une plateforme éducative et culturelle offrant un contenu riche et varié, diffusé en différé à longueur de journée, et articulé autour de 4 grandes thématiques clés, à savoir : l'histoire et le patrimoine marocains, l'art et la culture, la recherche scientifique et les prestations sociales mises à la disposition de la famille de l'Éducation-Formation.

Chacun de ces axes intègre une variété d'émissions traitant en arabe et en français, des sujets éducatifs, artistiques et culturels sous différents formats : capsules, débats, portraits, reportages...

Au total, la grille des programmes dépasse **70** émissions..

Chiffres clés (du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2022)

- | 4.645.959 écoutes
- | 600.881 heures écouteées
- | 1.616.945 auditeurs uniques
- | 8 minutes : durée d'écoute moyenne
- | 76 émissions produites

PRIX DE L'EXCELLENCE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

La Fondation a lancé en Mai 2020, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique la première édition du **Prix de l'excellence culturelle et artistique**.

Cette initiative culturelle a pour objectif d'encourager et de mettre en avant les talents et la créativité de la famille de l'Éducation-Formation, ainsi que sa contribution dans l'enrichissement du patrimoine culturel et artistique national.

Le thème de cette **première édition** a été consacré à la **littérature de la jeunesse et de l'enfant**; en l'occurrence, l'hymne éducatif et la bande dessinée. Six lauréats ont été primés au total, à raison de 3 gagnants par catégorie.

Compte tenu du contexte pandémique, une cérémonie de consécration desdits gagnants a été organisée en octobre 2021.

En mai 2022, la Fondation a lancé la **deuxième édition** du **Prix de l'excellence culturelle et artistique**. Les disciplines retenues en l'occurrence sont : **la photo, le conte et le podcast radiophonique**.

Après délibération des jurys, neuf œuvres gagnantes ont été sélectionnées au total, à raison de 3 gagnants par discipline.

La liste des gagnants a été dévoilée en novembre 2022.

GALERIES D'EXPOSITIONS

Les galeries de la Fondation Mohammed VI sont des lieux de rencontres et de promotion des différentes formes d'expression artistique. Elles visent à encourager la création et l'émergence de «talents» parmi les adhérents, dans les domaines des arts plastiques et arts appliqués : peinture, sculpture, photographie, œuvres conceptuelles, etc.

La première galerie de la Fondation a ouvert ses portes en 2009 au sein de son siège à Rabat. En 2016, une deuxième galerie a vu le jour au centre culturel "Iklyle" Tétouan.

Chiffres clés 2020

- | 2 expositions individuelles
- | 1 exposition collective

Chiffres clés 2021

- | 12 expositions individuelles
- | 2 expositions collectives

Chiffres clés 2022

- | 10 expositions individuelles
- | 4 expositions collectives



SPORTS, LOISIRS ET VOYAGES

Les prestations de sports, de loisirs et de voyages sont très prisées par la famille de l'Éducation-Formation. Depuis 2002, la Fondation déploie un ambitieux programme qui consiste en :

- ▶ la subvention du transport inter-villes, dans le cadre des conventions de partenariat avec l'ONCF et Supratours permettant aux adhérents de bénéficier de réductions tarifaires sur les prix de vente des billets ;
- ▶ la diversification des offres de voyages au Maroc et à l'étranger grâce à la signature de conventions avec des groupes hôteliers en vue de bénéficier de tarifs préférentiels pour la communauté enseignante ;
- ▶ la construction de clubs sportifs et de centres de vacances sur tout le territoire marocain afin de fournir des séjours authentiques, riches en activités et en découvertes.

Par ailleurs, la Fondation subventionne chaque année la création de **6** clubs de proximité pour les enseignants dans les différentes régions du Maroc. L'enveloppe allouée peut aller jusqu'à **500.000** dirhams par club. A fin 2022, **60** clubs d'enseignants ont été subventionnés pour un montant total dépassant les **28.5** millions de dirhams.

TRANSPORT FERROVIAIRE

La Fondation subventionne, depuis 2003, les déplacements de ses adhérents via le réseau ferroviaire national. La convention régissant cette prestation, signée avec l'Office National des Chemins de Fer, a été renouvelée en novembre 2018, en vertu de laquelle une réduction de **30%** est offerte sur les voyages par train.

En 2022, la Fondation a renforcé son offre en matière de transport en signant une nouvelle convention avec l'ONCF, garantissant une réduction de **40%** sur les frais de voyages par train appuyée par une subvention annuelle des voyages de **25 millions de dirhams**. Ladite réduction s'est vue élargie aux déplacements via :

- ▶ toutes les lignes des trains de «Grande ligne» ;
- ▶ les trains à grande vitesse «AL BORAQ» ;
- ▶ les trains de navette rapide «TNR».

Par ailleurs, l'âge des enfants d'adhérents éligibles pour en bénéficier est passé de 18 ans à 21 ans.

Depuis le démarrage de cette prestation en 2002, plus de **18.8 millions de voyages** ont été subventionnés, à raison de **1,4 million de déplacements subventionnés par an**.

En 2021, le nombre de voyages a atteint **1.106.220**, soit une évolution positive de **64.74%** par rapport à 2020 (**671.487** voyages). **73.10%** de ces voyages ont été effectués via les trains de ligne.

En 2022, le nombre de voyages a atteint **1.307.565**, enregistrant ainsi une hausse de **18%** par rapport à 2021 (**1.106.220**) et de **95%** par rapport à 2020 (**671.487**).

72.25% de ces voyages ont été effectués via les trains de ligne.

Chiffres clés

- 15** millions de dirhams par an (depuis 2003)
- 25** millions de dirhams par an (depuis 2022)

TRANSPORT ROUTIER

SUPRATOURS

Dans le cadre de la consolidation de l'offre de transport proposée à la famille de l'Éducation-Formation, la Fondation a scellé, en août 2020, un nouveau partenariat avec l'opérateur de transport routier Supratours, en vertu duquel une réduction de **25%** est offerte sur les voyages en autocars moyennant une subvention annuelle des voyages de **10 millions de dirhams**.

En 2022, la Fondation a renforcé son offre de transport routier, en signant une nouvelle convention avec la société Supratours, garantissant une réduction de **40%** sur les frais de voyages en autocars Supratours contre une subvention annuelle des voyages fixée à **15 millions de dirhams**.

Les autocars Supratours couvrent différentes villes du Royaume, en l'occurrence celles non desservies par le réseau ferroviaire.

Depuis le lancement de cette prestation en 2020, plus de **76.412** voyages ont été enregistrés à raison de **10 millions de dirhams** de subvention par an. À partir de 2022, la valeur de la subvention des voyages s'est fixée à **15 millions de dirhams** par an.

En 2022, le nombre de voyages subventionnés a atteint **112.048** contre **63.714** voyages en 2021 et **12.698** voyages en 2020.

MARKOUB.MA

La Fondation propose également des réductions tarifaires lors de la réservation des billets d'autocars en ligne, via la plateforme électronique : **marKoub.ma**

Chiffres clés Supratours

- 112.048** voyages en 2022
- 63.714** voyages en 2021
- 12.698** voyages en 2020
- 10** millions de dirhams par an pour la subvention des voyages (depuis 2020)
- 15** millions de dirhams par an pour la subvention des voyages (depuis 2022)

ESTIVAGE

Partant de sa charte de valeurs qui préconise le professionnalisme dans la gestion des prestations en favorisant le «faire-faire» ; et en vue de mieux gérer ses équipements touristiques et sportifs, la Fondation a créé en 2018 la société «Zéphyr Développement SA».

Cette société a été mise en place conformément aux dispositions de la loi n°03-10, révisant la loi n°73.00 portant création de la Fondation, et permettant à celle-ci de créer des sociétés ou filiales ayant pour objet le développement de ses missions.

La société gère actuellement les centres de vacances Zephyr Targa à Marrakech, Zephyr Mazagan à El Jadida, Zephyr Ifrane, et Zephyr Agadir. Outre ces complexes touristiques, la société gère les clubs sportifs «NARJISSE» à Rabat, à El Jadida et à Agadir.

COMPLEXE TOURISTIQUE "ZEPHYR TARGA"

Ouvert en 2017, le centre touristique Zéphyr est venu étoffer l'offre de loisirs de la Fondation, et répondre à un besoin croissant de la famille de l'enseignement en matière d'hébergement touristique.

Conçu comme un village de vacances, le centre ZEPHYR TARGA a été construit et équipé sur une superficie de **6** hectares pour un coût global de **220** millions de dirhams. Il comprend un hôtel **4** étoiles, des appartements spacieux de plus de **70 m²** ainsi que de nombreux espaces socio-sportifs et de bien-être.

En 2020, le complexe touristique ZEPHYR TARGA a :

- ▶ enregistré un taux d'occupation moyen de **15%** ;
- ▶ touché un revenu moyen de **325.37** dirhams, par chambre.

En 2021, le complexe Zéphyr Targa a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **46,73%** ;
- ▶ un revenu moyen de **281.83** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **16.099** réservations.

En 2022, le complexe touristique Zéphyr Targa a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **61.64%** ;
- ▶ un revenu moyen de **327.01** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **56.249** réservations.

En 2021, la Fondation a étoffé son offre de loisirs en poursuivant l'expansion de son réseau de structures touristiques, et ce, par l'ouverture de 3 complexes dans les villes d'El Jadida, d'Ifrane et d'Agadir.



COMPLEXE TOURISTIQUE "ZEPHYR MAZAGAN"

Ouvert en Avril 2021, "Zéphyr Mazagan" est le deuxième complexe touristique de la Fondation, destiné à la famille de l'Éducation-Formation.

Situé au cœur de Mazagan, le complexe Zéphyr se situe dans une zone balnéaire en plein essor touristique, à proximité de luxueux resorts de renommée internationale.

Étendu sur une superficie de 3 hectares, le complexe offre une vue panoramique sur l'Atlantique et le domaine forestier qui l'entoure.

Il abrite un hôtel de haut standing, des appart-hôtels proposant toutes les commodités pour un séjour en famille, ainsi que de nombreux espaces de détente et de loisirs, dans un cadre moderne et une ambiance conviviale (piscines, salle des fêtes, salon de thé, restaurant, kids' club, aire de jeux pour enfants, spa...).

En 2021, le complexe touristique "Zéphyr Mazagan" a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **51%** ;
- ▶ un revenu moyen de **363.28** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **6.272** réservations.

En 2022, le complexe touristique "Zéphyr Mazagan" a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **64,99%** ;
- ▶ un revenu moyen de **479.55** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **26.803** réservations.



COMPLEXE TOURISTIQUE "ZEPHYR IFRANE"

En juillet 2021, la Fondation a ouvert son 3^{ème} complexe touristique à Ifrane, à destination de la famille de l'Éducation-Formation.

Étendu sur une superficie de 5 hectares, "Zéphyr Ifrane" jouit d'un emplacement idéal, à forte affluence touristique et à proximité de nombreux sites naturels.

Construit avec les nobles matériaux du Moyen Atlas, en l'occurrence les pierres de Timahdit, le complexe s'intègre parfaitement au style architectural de la région, alliant tradition et authenticité.

Il abrite un hôtel de haut standing, des appart-hôtels spacieux adaptés aux séjours en famille, des salles de conférences et de nombreux espaces socio-sportifs et de loisirs (piscine, terrain de mini-foot, aire de jeux pour enfants....).

En 2021, le complexe touristique "Zéphyr Ifrane" a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **57.33%** ;
- ▶ un revenu moyen de **368.90** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **6.311** réservations.

En 2022, le complexe touristique "Zéphyr Ifrane" a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **63.59%** ;
- ▶ un revenu moyen de **437.26** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **34.499** réservations.



COMPLEXE TOURISTIQUE "ZEPHYR AGADIR"

Aux trois complexes touristiques susmentionnés, s'ajoute un 4^{ème} centre Zephyr ouvert le 17 juillet 2021 à Agadir.

Situé au cœur de la zone touristique Sonaba-Founty, à proximité du centre-ville, de la corniche et de la Marina, "Zephyr Agadir" s'étend sur une superficie de **3** hectares, abritant **141** unités de haut standing, dont **4** suites, **12** chambres et **125** appart-hôtels soigneusement aménagés et entièrement équipés (TV, téléphone, réfrigérateur, climatisation, Wifi haut débit...).

Une partie desdits appartements est aménagée pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

Le complexe comprend également un restaurant, et un centre de conférences, outre de vastes espaces extérieurs, abritant une piscine destinée aux résidents de l'hôtel, une aire de jeux pour enfants, ainsi qu'une agora pouvant accueillir une multitude d'activités de loisirs et de divertissement.

En 2021, le complexe touristique "Zephyr Agadir" a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **34,38%** ;
- ▶ un revenu moyen de **402,58** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **2.474** réservations.

En 2022, le complexe touristique "Zephyr Agadir" a enregistré :

- ▶ un taux d'occupation moyen de **58,56%** ;
- ▶ un revenu moyen de **449,29** dirhams, par logement ;
- ▶ un total de **29.284** réservations.



En 2021, les quatre complexes touristiques ont généré un chiffre d'affaires total d'une valeur de : **32.691.021** dirhams TTC. Le nombre de nuitées enregistrées s'élève à :

- ▶ Zephyr Targa : **41.632** nuitées
- ▶ Zephyr Mazagan : **17.827** nuitées
- ▶ Zephyr Ifrane : **17.408** nuitées
- ▶ Zephyr Agadir : **7.052** nuitées

En 2022, les quatre complexes touristiques ont généré un chiffre d'affaires total d'une valeur de : **59.489.425,42** dirhams TTC contre **32.691.021** dirhams TTC en 2021. Le nombre de nuitées enregistrées s'élève à :

- ▶ Zephyr Targa : **120.035** nuitées
- ▶ Zephyr Mazagan : **64.617** nuitées
- ▶ Zephyr Ifrane : **78.439** nuitées
- ▶ Zephyr Agadir : **69.601** nuitées

L'offre d'estivage de la Fondation sera bientôt enrichie par d'autres complexes touristiques, actuellement en cours de construction, dans les villes de Saïdia, Martil et Azemmour.

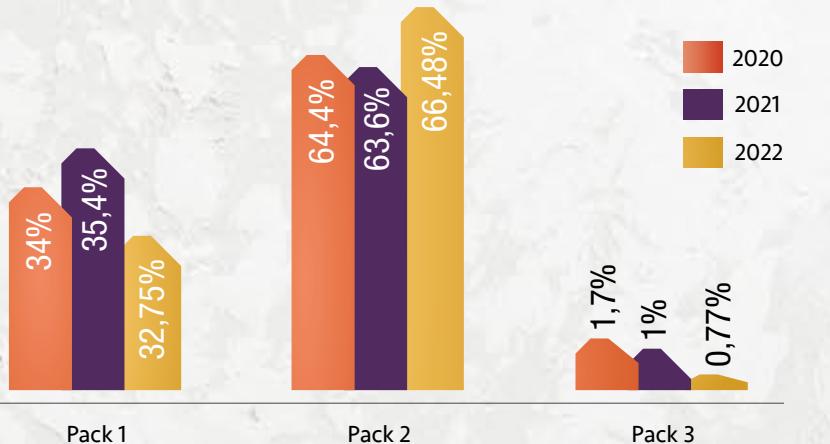
CLUB NARJISSE RABAT

En 2014, la Fondation a ouvert son premier club sportif à Rabat, sur un terrain de **3** hectares. Construit et équipé pour un montant d'investissement de **75** millions de dirhams, le club compte en 2022 **5.444** membres, soit une baisse de **8%** par rapport à 2020.

Véritable célébration du sport et des loisirs, les espaces du Club Narjisse Rabat permettent aux familles de profiter d'une série d'activités (gymnastique, natation, tennis...). Il comprend une salle des fêtes, des salons privés, un club house et des lieux de restauration ainsi que des espaces socio-sportifs et de loisirs (piscines, courts de tennis, salle de sport, terrain omnisport, aire de jeux pour enfants...).



Evolution des adhésions par pack entre 2020 et 2022



Pack 1 : réservé aux activités extérieures (piscine plein air, terrain omnisport, aire de jeux pour enfants, etc),

Pack 2 : comprend les activités extérieures avec 3 séances réparties sur des activités intérieures (piscine couverte, fitness, etc),

Pack 3 : activités extérieures + 3 séances d'activités intérieures.

CLUB NARJISSE MAZAGAN

Ouvert en avril 2021, le club « Narjisso Mazagan » est le deuxième club sportif de la Fondation après celui de Rabat.

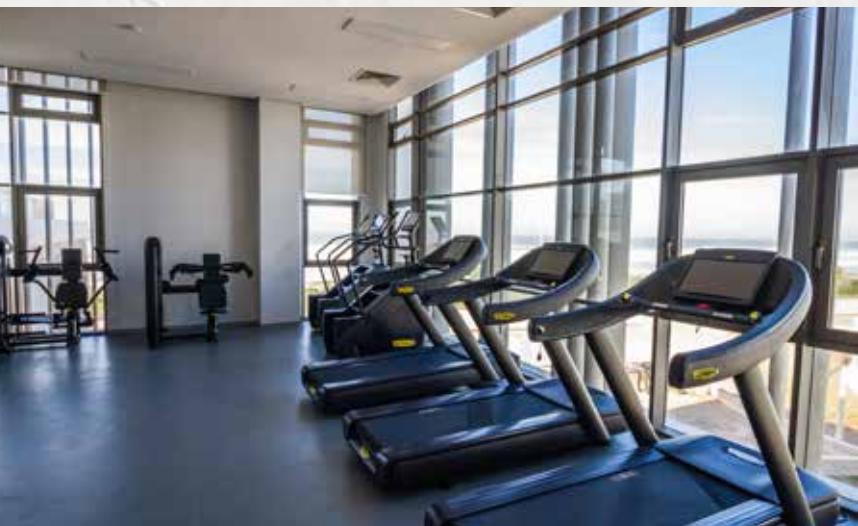
Jouxtant le complexe Zephyr Mazagan, le club s'étend sur 2000 m², et propose à ses abonnés et aux résidents du complexe Zephyr, une multitude d'activités sportives.

Il abrite ainsi des espaces de fitness, de biking, de cardio-training et de la musculation.

Le club comprend également un restaurant d'une capacité de 60 personnes, doté d'une terrasse avec vue imprenable sur la mer.

A fin 2022, le club Narjisso Mazagan a enregistré un total de **62** abonnés contre **47** en 2021, disposant tous d'un accès illimité aux espaces Fitness (Pack Fitness).

Nombre d'adhérents au Club Narjisso Mazagan en 2021 et 2022



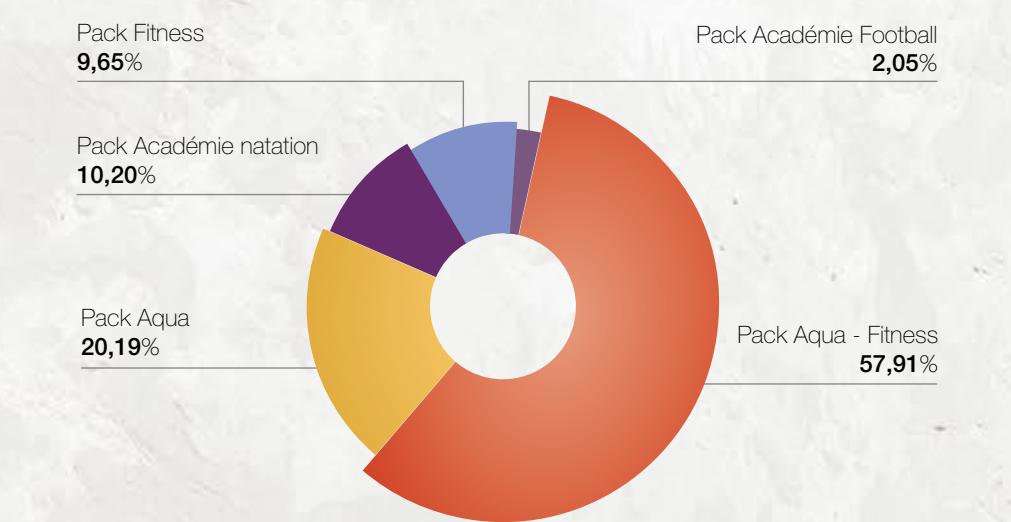
CLUB NARJISSE AGADIR

Inauguré en juillet 2021, «Narjisso Agadir» est le troisième club sportif de la Fondation, jouxtant le complexe touristique Zephyr Agadir.

Le club s'étend sur **9.944 m²**, et comprend des espaces dédiés à la pratique de diverses activités sportives, adaptées aux grands et aux petits. Il abrite plusieurs espaces fonctionnels, socio-sportifs et de loisirs : salles de sport, piscines, saunas, kids' club, restaurant, aire de jeux pour enfants....

Le club "Narjisso Agadir" a ouvert ses portes début 2022. Il propose des activités sportives variées, en l'occurrence: le Fitness, la natation et l'Aqua-fitness.

A fin 2022, le club a enregistré un total de 3224 abonnés ; répartis comme suit :



CAMPINGS

Jusqu'en 2018, la Fondation proposait à ses adhérents des séjours dans deux centres d'estivage situés à EL Jadida (Haouzia) et à Saïdia.

Idéalement situés à quelques mètres de la plage, les campings MIMOSAS et AL BOUSTANE, disposaient d'équipements de bon niveau : **240** tentes d'une capacité d'accueil de **5** personnes chacune, espaces verts, piscines, service de restauration, aires de jeux, parkings, services d'animation, d'hygiène et de sécurité, infirmeries...etc.

En 2018, la Fondation a lancé le chantier de la reconstruction et du réaménagement desdits campings en centres d'estivage en dur, dans l'objectif de rehausser la qualité du service proposé et de la hisser aux standards touristiques de haut niveau.

La Fondation a ainsi lancé, en 2020, un appel d'offres à l'issue duquel fut désigné le maître d'œuvre destiné à conduire les travaux de rénovation du centre de Saïdia.

Par ailleurs, la première phase des études architecturales liées au projet d'Azemmour a été finalisée en 2021.

Chiffres clés

Nombre de familles bénéficiaires

MIMOSAS (2005 - 2018)

8.400 familles bénéficiaires

AL BOUSTANE (2006 - 2018)

7.800 familles bénéficiaires



Plan architectural - Centre d'estivage AL BOUSTANE (SAÏDIA)



Plan architectural - Centre d'estivage Mimosas (EL JADIDA)

PÈLERINAGE

Dans le cadre de son plan d'action décennal 2018-2028, la Fondation a renforcé sa prestation d'aide au pèlerinage par de nouveaux avantages, en l'occurrence :

- ▶ l'octroi d'une aide de **35.000** dirhams (au lieu de **24.500**) aux adhérents classés aux échelles **9** et inférieures ;
- ▶ l'élargissement de l'aide aux adhérents, âgés de plus de **64** ans, classés à l'échelle **10** ou similaire, pour bénéficier d'une aide d'une valeur de **25.000** dirhams.

En raison de l'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie du Covid-19, le pèlerinage a été suspendu durant les deux années 2020-2021. A ce titre, aucune aide n'a été débloquée par la Fondation au service de ses adhérents.

En 2022, la Fondation a réactivé l'octroi de la subvention du pèlerinage ; un total de **73** adhérents en ont bénéficié.

Depuis la mise en place de cette prestation en 2003, le nombre total des bénéficiaires a atteint **3.854**, pour un coût total de **96.062.510** dirhams.

Chiffres clés 2003-2022

3.854 bénéficiaires

+96 millions de dirhams

